

La Gueule ouverte

n° 142 mercredi 2 février 1977 - suisse 3 FS hebdomadaire d'écologie politique canada 1,75 \$ - belgique 49FB - france 5F

L'ÉCOLOGIE VUE PAR LE P.C.F. : PATRONS=CACA



Le siège du PCF menacé par les buildings patronaux

LE PCF a-t-il vraiment changé ? « Oui, depuis le XXII^e Congrès de l'an dernier » a dit Georges Marchais lors du déjeuner de presse du Parti le 25 janvier. « Peut-être avons-nous, admit-il, le tort de croire à notre perfection ». Aujourd'hui, c'est la politique de la main tendue : aux femmes, aux chrétiens et, pourquoi pas, aux écologistes.

Mais pour atteindre cette main, il faut demander un rendez-vous à la camarade responsable du secteur environnement, qui vous demande des questions écrites, qui remarque que vos questions concernent aussi les camarades des secteurs défense, travail, nucléaire... qui ne peut donc répondre à leur place, qui n'a plus le temps de vous recevoir, qui demande qu'on ne dénature pas la pensée du Parti, qui souhaite qu'un texte paraisse, le comité central

ayant donné son accord pour parution, qui vous renvoie à un collaborateur, que vous rencontrez après un mois et demi de tergiversations. Il est gentil, sans couteau entre les dents. Il a éludé des questions touchant, dit-il, à des points de détail : la défense, la hiérarchie, l'urbanisme. Il a essayé d'éviter le jargon du Parti.

Et pourtant... face à ce texte me prend un curieux malaise : l'impression de phrases mortes, de généralités assénées avec une assurance dogmatique. Le PC est le seul parti à n'avoir parlé ni de fleurs ni de petits oiseaux. Faut-il s'en réjouir ? Je ne sais plus. Cette main tendue a des allures de shake-hand qui manquerait singulièrement de joie.

suite pages 2-3

Françoise Danam

Amnistie-bidon pour les insoumis du Viet-Nam

Pour le président Carter, la guerre au Viet Nam n'a été qu'une « grosse bêtise ». En accordant une bénigne mesure de clémence à certains insoumis, ne touchant ainsi qu'une infime partie des personnes concernées par les conséquences fâcheuses de cette guerre, il espère faire oublier au pays cette erreur de parcours de

son histoire. Malheureusement pour ce grand libéral, une fraction de plus en plus grande de l'opinion (dont beaucoup d'anciens combattants ainsi que les déserteurs et insoumis réunis ces jours-ci à Toronto) souhaite une analyse plus profonde.

Isabelle Cabut
(voir pages 14-15)

CENTRALES SECHES ET CHAMPAGNE HUMIDE

● Selon une étude de Creusot-Loire, la Champagne serait le site idéal des centrales nucléaires refroidies « à sec » (voir page 12).

● En attendant, on continue à en faire la région des grands lacs (voir reportage sur le réservoir - Aube, pages 10-11)

les petits hommes verts débarquent

N EUF pour cent des voix pour les listes écologiques à Paris, affirme un sondage. Pendant que Chirac et d'Ornano occupent les devants de la scène du spectacle politique les petits hommes verts font leur trou.

Paris-Ecologie constate « une fois de plus, avec l'entrée en lice de M. Jacques Chirac, que les partis politiques veulent à toute force transformer Paris en un ring afin d'y régler des comptes qui n'ont rien à voir avec l'élection municipale. Car, dans toute cette agitation, les problèmes des Parisiens sont oubliés. Les politiciens veulent ignorer que Paris est la ville la plus polluée de France, la capitale la plus pauvre en espaces verts après Tokyo, l'une des plus dévastées par l'automobile et les promoteurs ».

Les candidats à la mairie de Paris se parent tous de vert. D'Ornano, porte-drapeau officiel de l'Elysée et de Matignon, part en guerre contre les promoteurs, dénonce - avec quelques années de retard - le scandale de la Villette et la destruction du marché Saint-Germain. Sa coalition électorale s'intitule « Renouveau et Protection de Paris ». Elle propose vingt mesures pour « faire participer les Parisiens à la vie de leur cité » et proclame sur les murs : « Paris ne doit pas être défiguré ». Philippe Saint-Marc, l'écologiste giscardien (voir G.O. n° 138), est à la tête de la liste d'Ornano dans le 6^e arrondissement.

La Parti socialiste devient lui aussi vert vert vert. Il tapisse d'affiches les murs de la capitale : « Prenons notre ville en mains ». Cette profession de foi autogestionnaire voisine avec des posters à l'effigie de François Mitterrand. A la question rituelle « que ferez-vous si vous êtes élus ? », des militants communistes du 6^e me répondent : « Rien. C'est à la population de décider ». On n'attend plus que Chirac écologiste.

Face aux politiciens qui parlent d'écologie, les écologistes doivent plus que jamais jeter les bases d'une autre politique. Ils doivent préciser leur projet de société, faire des propositions concrètes au ras de la vie quotidienne, affiner leur stratégie. Les Amis de la Terre de Lille, qui présentent une liste contre Mauroy et Segard (voir page 4), viennent de sortir une brochure tout à fait remarquable, qui se situe dans cette perspective : « Pour des communes écologiques » (1). Pas d'idées générales plus ou moins creuses, pas de théorie fumeuse. Des faits : le fonctionnement actuel des communes urbaines et rurales ; la définition de la « commune utopique » assise sur le « gouvernement de voisinage » ; des « propositions minimales » de transition applicables immédiatement, pour le logement, l'urbanisme, les transports, l'énergie, la lutte contre la pollution. Une perspective constante : la gestion de la commune par l'ensemble de ses habitants. Ce choix politique révolutionnaire n'est proposé par aucun des partis en présence.

Abandonnons le « cadre de vie » aux politiciens, et faisons de la politique. Ecologique.

Laurent Samuel

(1) 92 pages, 6 F. 5 F pour les commandes d'au moins 30 exemplaires. Amis de la Terre, 51, rue de Gand, 59 000 Lille. Payable à la commande : CCP Lille 961 24 C.

Une grande enquête "Gueule Ouverte"

L'ÉCOLOGIE EST-ELLE POLITIQUE POUR LES PARTIS ?

RENAUD DAUVERGNE (PC) :

« L'essor du capitalisme s'effectue au détriment des sources d'où jaillit la richesse : la terre et l'ouvrier. »

- Françoise Danam : Ainsi, comme tous les partis politiques, le Parti communiste a désormais son secteur cadre de vie-environnement. Préoccupation électorale ou simplement récente ?

- Renaud Dauvergne : C'est pour le PC une préoccupation très importante. Nous participons à de nombreuses luttes avec des associations ou des comités de quartier, notamment en ce qui concerne les expulsions ou les opérations immobilières. Mais nous insérons ces actions dans le combat général de classe. Il s'agit de défendre les millions de Français atteints par la crise du capitalisme, qui se manifeste aussi par la crise de l'environnement. En juin 76, le comité central du PC a tenu une session pour préciser sa position en ce domaine. C'était la première fois que la plus haute instance d'un parti consacrait l'une de ses réunions plénières aux questions d'environnement.

- Qu'en est-il ressorti ?

- Un rapport publié sous forme de brochure qui conclut que les heurts entre l'environnement et la société se posent dans tous les pays très développés. L'essor du capitalisme, dénonçait déjà Marx, s'effectue au détriment des sources d'où jaillit la richesse : la terre et l'ouvrier. En France, l'utilisation anarchique des ressources naturelles atteint parfois la cote d'alerte, les villes s'étendent en tache d'huile, l'agriculture est de plus en plus chimique... Tout ceci fut un progrès mais pose à présent un problème grave pour la vie des hommes, la préservation de la nature, c'est un problème de civilisation.

- Votre constat est intéressant mais ne vous empêche nullement de promouvoir la croissance industrielle et l'augmentation du pouvoir d'achat.

- Parce que nous voyons la misère ambiante : les gens payés au SMIC, les milliers de chômeurs non secourus et ceux qui touchent une ration de survie,

les vieux qui meurent de froid ou de faim, les expulsés, les saisis, les familles entassées dans des logements exigus sans sanitaires, des malades qui se privent de soins faute d'argent... Ce que l'histoire condamne, ce n'est pas la croissance des biens ou des services, mais celle du capital pour le capital.

- L'écologie condamne aussi la production de biens et de services inutiles, la création de faux besoins.

- Le matraquage publicitaire incite effectivement à des achats injustifiés. Mais comment définir ce qui est vrai ou faux besoin ? Peut-on décider à la place des gens ?

- C'est ce que font les médias actuellement. Le conditionnement est si fort qu'il sera difficile d'en annuler les effets.

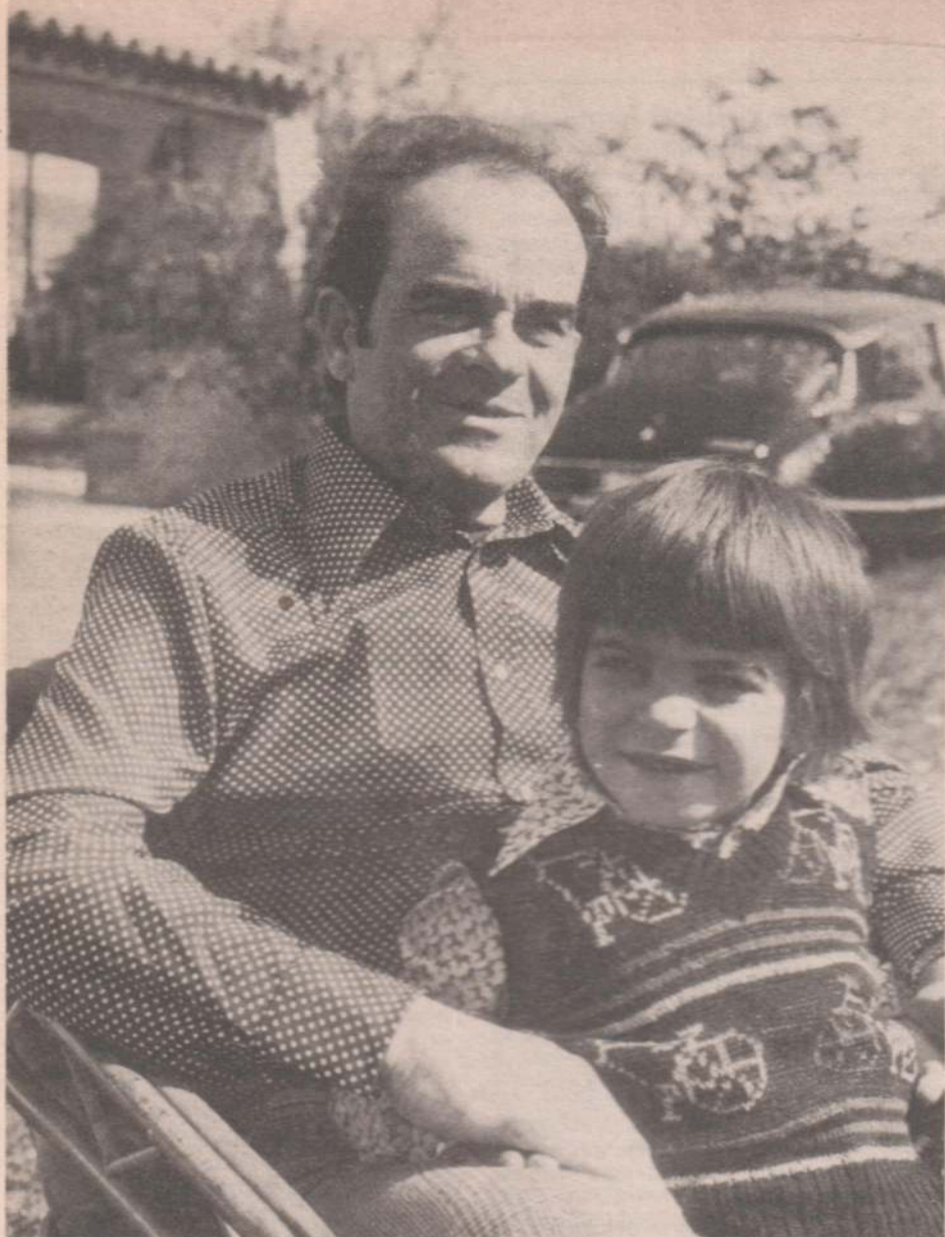
- Le PC est néanmoins décidé à construire une société à croissance humaine. L'homme ne peut plus se permettre de faire n'importe quoi de la terre. Cependant, la pollution, l'urbanisation, la mauvaise qualité de vie ne sont pas imputables à la science.

- A une mauvaise utilisation de la science en tout cas.

- Sans doute, mais plus encore au système. Le capitalisme engendre des gaspillages énormes : fermetures d'usines, dépérissement de régions entières, désertification du milieu naturel... sans oublier l'usure des travailleurs brisés par les accidents, les maladies professionnelles et asservis par des tâches inintéressantes.

- A ce propos, que pensez-vous du slogan « mieux vaut un chômeur en bonne santé qu'un travailleur pollué » ?

- C'est exactement ce que dit Pechiney-Ugine-Kuhlmann, qui au nom de la défense de l'environnement ferme dans le Var les mines de bauxite pour exporter ses capitaux en Guinée ou en Grèce et y surexploiter la main-



La qualité de la vie, vue par Georges Marchais

d'œuvre. Dans le même temps, PUK refuse dans la vallée de la Maurienne l'installation de procédés supprimant la pollution par le fluor, car le coût de ces mesures l'obligerait, dit-il, à licencier. Voilà le chantage où veut nous enfermer le régime capitaliste !

- Alors, envers et contre tout vous préférez travailler, même avec un risque d'irradiation par exemple ?

- Le problème nucléaire vient de ce que le gouvernement a décidé un programme en fonction des intérêts des géants multinationaux, Westinghouse, Schneider et le baron Empain. Naturellement, on se retrouve devant un plan qui n'est absolument plus scientifique, mais monolithique, mal calculé, entièrement importé de l'étranger après le pillage du Commissariat à l'énergie atomique et la mise au pas d'EDF qui tend à devenir, vous l'avez montré dans vos articles, une officine d'intoxication. Nous disons non à ce plan, motivé par la volonté de construire des centrales en série, toujours Westinghouse, pour le plus grand profit des trusts.

- Comme les travailleurs de La Hague qui refusent la privatisation de l'usine de retraitement des déchets. Mais au-delà de cette revendication, remettez-vous en cause le choix nucléaire ?

- On ne peut se passer de centrales nucléaires dans l'état où le pouvoir a mis la France actuellement. Pour faire face aux besoins d'énergie du pays, nous construirons des centrales, mais sous conditions : elles seront sous le contrôle de la nation, des élus et des

scientifiques, et des associations. On avancera pas à pas en faisant régulièrement le point sur les problèmes de sécurité. On fera des études d'impact avant la construction des centrales et durant leur fonctionnement. On développera toutes les autres sources d'énergie, de façon à construire moins de centrales nucléaires, mieux et plus lentement.

- Ne croyez-vous pas que le nucléaire a vocation, par les investissements qu'il réclame, au gigantisme, et qu'il est illusoire de vouloir faire un peu de nucléaire ?

- Je ne saurais vous répondre, je ne suis pas un spécialiste. Quand on pose la question de l'énergie ou de l'environnement, on tourne toujours autour du problème de la société actuelle, qui ne permet pas de résoudre ces questions.

- Les nationalisations changeront-elles quelque chose ?

- Oui, à partir du moment où les travailleurs auront une maîtrise totale du cycle production-consommation. Leur intervention est décisive en matière de sécurité car cela les concerne directement, et leurs luttes vont dans le sens de l'intérêt général. C'est ce qui guide la démarche du PC lorsqu'il propose que soient étendus les pouvoirs des syndicats et des comités d'hygiène et de sécurité.

Les nationalisations doivent faire perdre aux trusts géants leur pouvoir absolu, c'est le sens que nous leur donnons. Seuls les travailleurs et leurs élus dans



l'entreprise sont à même de saisir collectivement la façon dont les antagonismes de classe sont à l'œuvre dans l'organisation concrète du travail. Leur intervention est l'élément décisif d'une politique de sécurité et d'anti-pollution, donc de liberté.

- Sans remise en cause de la productivité ?

- Le PC souhaite une productivité maximum avec une diminution de l'intensité du travail. C'est le rôle des sciences et des techniques de découvrir ce rapport idéal. Nous refusons la croissance zéro, qui enrichit encore plus les riches et appauvrit les travailleurs, et voulons une société de consommation au bon sens du terme, qui permette aux travailleurs d'acquiescer tous les biens qu'ils souhaitent.

- Arrive-t-il au PC de parler de l'homme et non pas du travailleur ?

- En fait... l'homme est bien le produit de son travail. Ce qu'il est aujourd'hui est le résultat des progrès réalisés grâce à son travail. Le travail est nécessaire pour fabriquer les moyens de subsistance et l'organisation sociale née du travail a favorisé le développement. Cela dit, il est vrai que nous passons la majeure partie de notre temps au travail et qu'il devient une contrainte. Dans une société socialiste, nous devons tendre à laisser au travailleur assez de temps pour ses loisirs, sa culture, sa vie de famille, et son apprentissage du pouvoir démocratique.

- Souhaitez-vous la semaine de 35 h ?

- Bien sûr, mais elle ne sera pas possible pour tout le monde dans les premières années de l'accession de la gauche au pouvoir. Cependant, dès aujourd'hui, certaines corporations l'ont obtenue, sans diminution de salaire, grâce aux luttes.

- Qu'entendez-vous par l'apprentissage du pouvoir démocratique ?

- En dehors des partis et des syndicats, le foisonnement des associations constitue un réservoir de dévouement, d'imagination et de compétence. Nous pensons qu'il y a plus d'idées potentielles dans cinquante cerveaux que dans un seul, si bien né soit-il. Le PC donnera donc des pouvoirs aux associations pour qu'elles se fassent entendre.

- Quelle place exacte auront-elles ?

- Ce n'est pas à nous de le décider mais à elles de prendre la place qu'elles estiment nécessaire. Elles pourront ester en justice, demander une contre-expertise et avoir accès à tous les dossiers.

- Qui prendra les décisions ?

- Certainement pas les technocrates. Eux apportent les dossiers et sont sur ce point indispensables. Mais les décisions appartiennent aux élus, après consultations.

- Et si ces consultations montrent le rejet d'un projet par la population ?

- Il faut étudier chaque problème pour trouver une solution qui convienne à la majorité.

- Et si ce consensus se porte sur une solution contraire au projet d'origine ?

- Si le projet d'origine peut être abandonné, nous le ferons. Cependant, ima-

ginez qu'un relais de TV apporte l'image à 100 000 habitants et gêne les 400 villageois du lieu de son implantation : même si les villageois y sont opposés, il faudra construire le relais, qui sert un intérêt plus général. Après tout, le suffrage universel doit donner un pouvoir aux élus. S'ils se trompent, leurs électeurs le leur feront savoir en retournant aux urnes.

- Encore que la longueur des mandats donne à la sanction du bulletin de vote un poids bien désirable. Par ailleurs, il faut que le pluralisme permette aux électeurs d'effectuer un choix véritable. L'écologie favorise la diversité des opinions. Mais le PC ?

- Depuis son XXII^e congrès, le PC a opté pour un socialisme aux couleurs de la France, respectueux de la tradition démocratique. Ceci suppose le pluralisme des partis et la séparation rigoureuse du parti et de l'Etat. Il est scandaleux qu'en France, après l'Etat-UDR nous ayons l'Etat-Giscardien-RPR. Il serait tout aussi scandaleux d'avoir un Etat PC-PS. En outre, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire doit être réelle. Certes, les partis ont un rôle dans l'Etat à travers leurs élus, mais le contrôle des citoyens doit empêcher que la politique colonise l'Administration et garantir les droits de l'opposition.

- Quelle garantie donnez-vous à ce sujet, quelle garantie d'une information libre et démocratique ?

- La meilleure garantie est celle de la vie. Le PC a toujours combattu pour les libertés dans notre pays. Parti des travailleurs, sa politique est celle de l'intérêt des travailleurs. Il dit ce qu'il fait, il fait ce qu'il dit.

- Pas toujours. Kanapa affirmait après la projection de L'Aveu « nous n'étions pas au courant » et Ellenstein affirmait ensuite « si, nous le savions ». Ce n'est pas très clair.

- Le communiqué de l'Huma, en donnant raison à Ellenstein, a en même temps expliqué les raisons historiques de cette attitude. Et puis tout ceci a vingt ans. Depuis, il y a eu le XXII^e congrès et l'adoption d'une charte des libertés qui va bien au-delà de la simple liberté d'information. Demain, tous les journaux, quels qu'ils soient, auront les mêmes droits et les mêmes libertés pour s'exprimer. La liberté ne se divise pas.

- En somme, c'est la rupture avec le centralisme autoritaire des pays de l'Est ?

- Il ne s'agit pas de rupture, mais du constat que dans certains pays, y compris dans ceux où nos amis politiques sont au pouvoir depuis longtemps, on a commis de graves erreurs, faute d'avoir consulté les gens. En France, cette politique est inconcevable. Le parti pense que son rôle est d'orienter les choix de vie des travailleurs, sans en imposer aucun. On ne peut pas faire le bonheur des gens sans eux, et à plus forte raison contre eux.

Propos recueillis par
Françoise Danam

élections

URNES OU PAS URNES ?

Lille: le pouvoir et son abus

Les Amis de la Terre de Lille viennent d'annoncer leur candidature aux municipales. « Cette liste n'est pas un cartel d'organisations et d'associations. Elle est composée d'individus, représentant des idées et des luttes. Nous avons le soutien du courant autogestionnaire. La présence de deux super-candidats (MM. Mauroy et Segard) est néfaste, car ceux-ci, trop soucieux d'assurer leur carrière, font passer les problèmes lillois à l'arrière plan. Face à eux, notre but est de donner la parole aux habitants, ceux qu'on n'entend jamais. »

Pierre Radanne et Marc Thivolle expliquent les raisons politiques de cette candidature, et leurs inquiétudes sur l'état actuel de l'écologie en France.

L'ATTITUDE de l'écologiste vis-à-vis du pouvoir est quelque peu schizoïde. Là encore, il faut définir, afin que des savants exégètes ne nous en foutent pas plein la gueule. Il y a le Pouvoir (quelques images d'Épinal pour être rapide : les flics, les juges, les ministres, etc.). Il y a aussi le pouvoir qu'un individu acquiert dans un groupe du fait de son expérience, de sa pratique ou de son savoir-faire. A confondre ces deux notions complètement différentes, on devient schizo. Baratin ? Que non. Il suffit de regarder ce qui se passe dans les réunions des groupes écologiques. Des accusations de prise de pouvoir dont le trouble trahit des motivations « pas nettes » des intervenants. Mais de quel pouvoir y a-t-il abus ? Cela est rarement précisé. Il est vain de vouloir se placer dans une perspective autogestionnaire si de telles confusions ne sont pas analysées et dépassées. Mort à l'attraction/répulsion de la part des écologistes vis-à-vis du pouvoir !

Combien de groupes en France sont-ils assez mûrs pour poser le problème en ces termes ? Deux : le « Mouvement Ecologique » et les « Amis de la Terre » ! Si les autres groupes ne déterminent pas rapidement quel développement ils veulent pour eux-mêmes et quelle contribution ils souhaitent apporter à un niveau régional ou national, une nouvelle cassure apparaîtra entre eux et les mouvements écologiques politiques. La courant écologique a la responsabilité du développement des idées et

des pratiques qu'il défend. Dès lors, conscient de cela, il doit développer sa propre vue politique des choses. Sinon, il ne servira à rien de pleurer à la récupération. Ne se fait récupérer que ce qui veut bien l'être.

Ce texte n'est pas un appel de plus pour un parti écologique. Il y a un bout de temps que l'on a compris qu'un parti ou qu'un mouvement trop structuré serait nuisible à l'écologie, puisqu'il nuirait à l'expression de sa diversité. Mais chaque groupe doit parvenir à la maturité politique (maturité : agir la politique et ne plus être agi par la politique). Si d'ici peu, chacun ne définit pas son objectif, c'en est fini de l'écologie. Les groupes écologiques deviendront, et pour longtemps, des groupes spécialisés en science écologique, force de proposition pour des bords politiques contradictoires, mais unis par une chose : leur anti-écologisme fondamental. Et ne doutons pas que beaucoup vont mettre à profit les élections de 77 et de 78 pour lancer un premier train de récupérations diverses.

Si le courant écologique ne veut pas être simplement le laborieux artisan qui taille et sculpte des pierres que d'autres s'occupent d'assembler pour leurs besoins propres, si cet artisan ne comprend pas qu'il doit enfin prendre en charge la totalité de son œuvre, alors il ne lui reste plus qu'à devenir fonctionnaire.

Amis de la Terre,
51, rue de Gand, 59000 Lille.

Caen: l'écologie et la commune

A Caen au contraire, il n'y aura pas de liste écologique. Les Amis de la Terre de Caen précisent les raisons de leur refus de l'électoralisme.

La période électorale qui s'ouvre met une fois de plus en évidence l'incapacité des appareils politiques traditionnels à comprendre que les problèmes écologiques sont essentiels et à les prendre en compte. La destruction des ressources naturelles les plus précieuses et de la vie sous toutes ses formes, le désordre généralisé que produit le système capitaliste dans la production et dans la vie sociale appellent des solutions urgentes.

Ces solutions existent : décentralisation, autogestion, partage égal des tâches et des ressources, respect des différences et des minorités... Elles peuvent être mises en œuvre, mais nous sommes désormais convaincus qu'elles ne sauraient venir d'état-majors « élus », de « technocrates compétents ». Elles doivent être imposées par la base, exigées, appliquées et contrôlées par les conseils de quartier. Les critiques que nous faisons au système

I. Notre position face au système électoral

électoral ne sont pas des critiques de militants purs et durs, perdus dans les nuages. Elles visent à clarifier la situation, à guider notre action.

Critique de la délégation de pouvoir

Nous luttons contre le système économique qui consiste à capitaliser la plus-value née du travail des salariés, mais son frère-jumeau le système politique qui consiste à capitaliser les bulletins de vote et les délégations de pouvoir n'est pas assez clairement démasqué. Celui qui sait, qui a un beau programme, et qui en parle bien, va, grâce à nos bulletins de vote, décider à notre place. Dans un premier temps c'est reposant mais le réveil est rude. Et justement l'heure est venue de se réveiller et de réveiller les voisins. Pour que chacun exerce sa part de pouvoir sans en déléguer une partie à un « élu », il faut que l'instance de décision soit le conseil de quartier ou de village où chacun peut parler en son nom. Devant chaque problème toutes les exigences et tous les avis pourront s'exprimer sur un pied d'égalité. Comment, dans ces conditions, seront prises les décisions ? La loi de la majorité semble être dictée par le bon sens et le souci de l'égalité. En réalité il s'agit d'une véritable escroquerie historique.

Critique du principe de majorité

Nous pensons que les volontés doivent être égales, donc il suffit d'une seule injustice, d'un seul opprimé pour que le groupe social concerné doive se mobiliser et rétablir la justice. Au lieu de cela la loi de la majorité dit : « Les volontés sont égales comme des billes qu'on peut compter, donc 51 volontés pèsent plus que 49 et à plus forte raison 99 volontés rigolent devant une volonté contraire ».

A une notion qualitative et dynamique de l'égalité, la loi de la majorité substitue une notion quantitative et paralysante. Pourtant : 1000 habitants dans un quartier peuvent refuser d'accueillir des nomades, ceux qui les accueilleront auront raison même s'ils ne sont que 10 ; 1000 travailleurs peuvent croire le patron indispensable, les autogestionnaires auront raison même s'ils ne sont que 10 ; 1000 citoyens peuvent accepter la destruction de la nature, les écologistes qui la défendent auront raison même s'ils ne sont que 10.

Ce qui doit emporter la décision, ce n'est pas le nombre des avis mais la qualité des arguments. Autogestion, respect des différences, rapport équilibré avec la nature : toutes ces exigences traduisent le **désir que tous prennent également en charge l'intérêt de tous**, de tous les hommes et de toute la nature. Entre deux thèses en présence, la plus légitime est celle qui va le plus loin dans ce sens. La loi de la majorité avec son apparence trompeuse de légitimité conduit à des erreurs de plus en plus graves, de plus en plus évidentes. Pour se vendre et pour se faire élire, il faut caresser les clients et les électeurs dans le sens du poil, et cette surenchère démagogique aboutit à la passivité généralisée que nous avons sous les yeux.

Le principe de la majorité est un rouleau compresseur aussi implacable que l'absolutisme de droit divin. Aucune « différence » ne résiste. Pourtant nous sommes tous plus ou moins minoritaires par rapport à un ensemble plus vaste : les hommes sont minoritaires par rapport aux autres espèces vivantes, et la vie, par rapport à la matière inerte. Le suffrage universel méritera son nom quand les arbres et les poissons auront le droit de voter. En attendant : vivent les minorités qui défendent leur intérêt dans le respect de l'intérêt général ! Nos luttes : refus du nucléaire, sauvegarde de la terre, de l'air, de l'eau, refus de l'aliénation du travail et de la consommation, etc. servent l'intérêt de tous. Nous faisons tout pour que ces luttes soient prises en charge par tous mais nous tirons la leçon de notre amère expérience minoritaire : quand nous serons enfin très nombreux nous ne quitterons pas pour autant le terrain qualitatif.

Ce que nous proposons

1) Donner la parole à la population, grâce aux cahiers verts (ou rouges ou bleus), où seront inscrites toutes les propositions pour changer la vie dans le sens de la destruction des rapports de domination (sur les hommes et sur la nature) dans la commune. Les porteurs de cahiers les font remplir par leurs voisins, par leurs amis, sur leur lieu de travail, etc.

2) Nous (Amis de la Terre de Caen) préparons des **fiches de propositions** sur l'eau, l'énergie ; d'autres fiches sont préparées par les groupes, associations, sur les questions qui les intéressent (transports, consommation, loisirs...). Toute participation est donc joyeusement accueillie !

3) Les rédacteurs de propositions réunis autour des cahiers forment le **conseil de quartier**, base de contre-pouvoir. Dans ces conseils toutes les objections, même de détail, sont prises en compte. Si ce sont des erreurs ou des exigences injustes, il faut le démontrer clairement. Le conflit s'exprime au grand jour au lieu d'être magiquement réglé par un vote. Toutes les objections qui ne contredisent pas l'exigence de justice sont retenues. Une synthèse est élaborée qui parfois tient à des nuances importantes (« un emploi utile pour tous » et non simplement « un emploi pour tous »). Si la synthèse ne peut être faite on établit un ordre d'urgence dans la satisfaction des différentes exigences, en considérant non seulement le nombre de ceux qui les avancent, mais aussi la qualité des exigences : est-ce plus important que les automobilistes gagnent 5 minutes ou que les enfants et les personnes âgées puissent se promener en sécurité ?

4) Le conseil de quartier choisit des délégués qui rencontrent les délégués d'autres quartiers, avec les mandats précis. Par ce moyen toutes les exigences se trouvent portées à l'échelon communal (par exemple la coordination d'opérations d'autoréduction des loyers, de l'électricité). Les délégués restent soumis en permanence au contrôle du conseil de quartier.

5) Si les conseils de quartier le décident une liste de délégués peut être présentée aux élections.

6) Que les élections soient ou non favorables cette structure reste en place. **Ce pouvoir, issu de la base, est le seul légitime**, quelle que soit son ampleur numérique. En cas de succès aux élections, les commissions municipales sont ouvertes aux non élus qui ont le même pouvoir de décision que les élus. Le conflit avec le pouvoir central est inévitable...

Cette hypothèse d'un succès électoral est bien improbable à Caen et ne présente pas d'intérêt stratégique. Par contre, à Flamanville par exemple, une municipalité antinucléaire pourrait efficacement prendre en charge le combat contre la construction de la centrale. Nous continuons nos campagnes d'information sur le marché, dans les M.J.C., etc., au moyen d'expositions, débats, films et autres.

Il est bien évident que le texte ci-dessus n'est qu'un schéma dont beaucoup de points restent à préciser. A chacun d'y réfléchir !

En résumé ce que nous proposons n'exclut pas la présentation d'une liste mais préserve des nuances qui sont pour nous capitales :

- le programme est ouvert puisqu'il passe par les cahiers.

- les candidats ne sont pas « nos candidats », ils sont choisis par les conseils de quartier et mandatés par eux.

- nous pouvons nous soumettre à la loi de la majorité le temps du cirque électoral, mais nous fonctionnons en dehors d'elle.

- que les listes des cahiers passent ou non, le contre-pouvoir continuera à s'exercer et la lutte se poursuivra jusqu'à disparition complète des rapports de domination.

Les Amis de la Terre

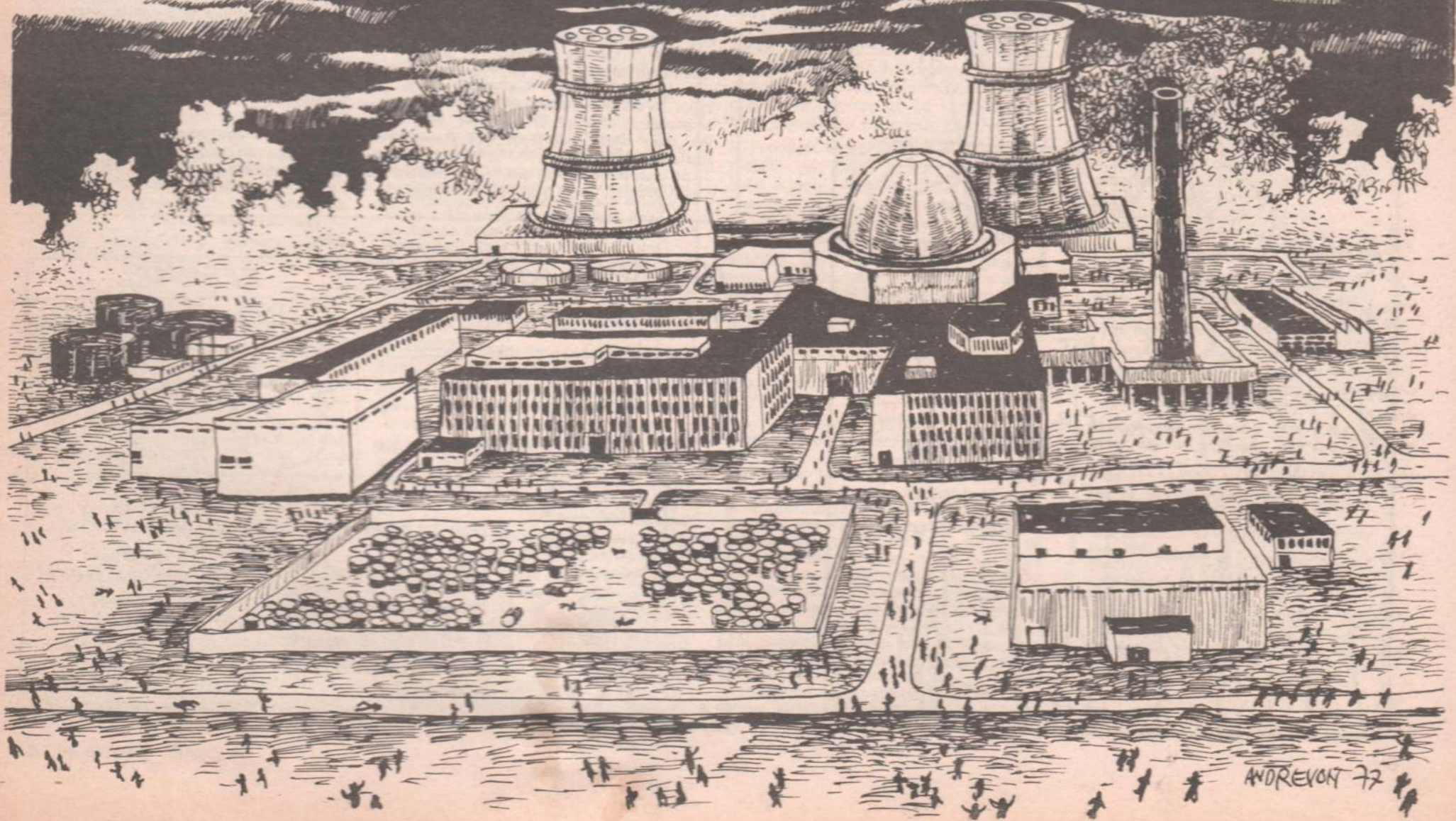
Les Amis de la Terre
15, rue Pémagnie,
14 000 Caen.

ATTENTION SCIENCE!

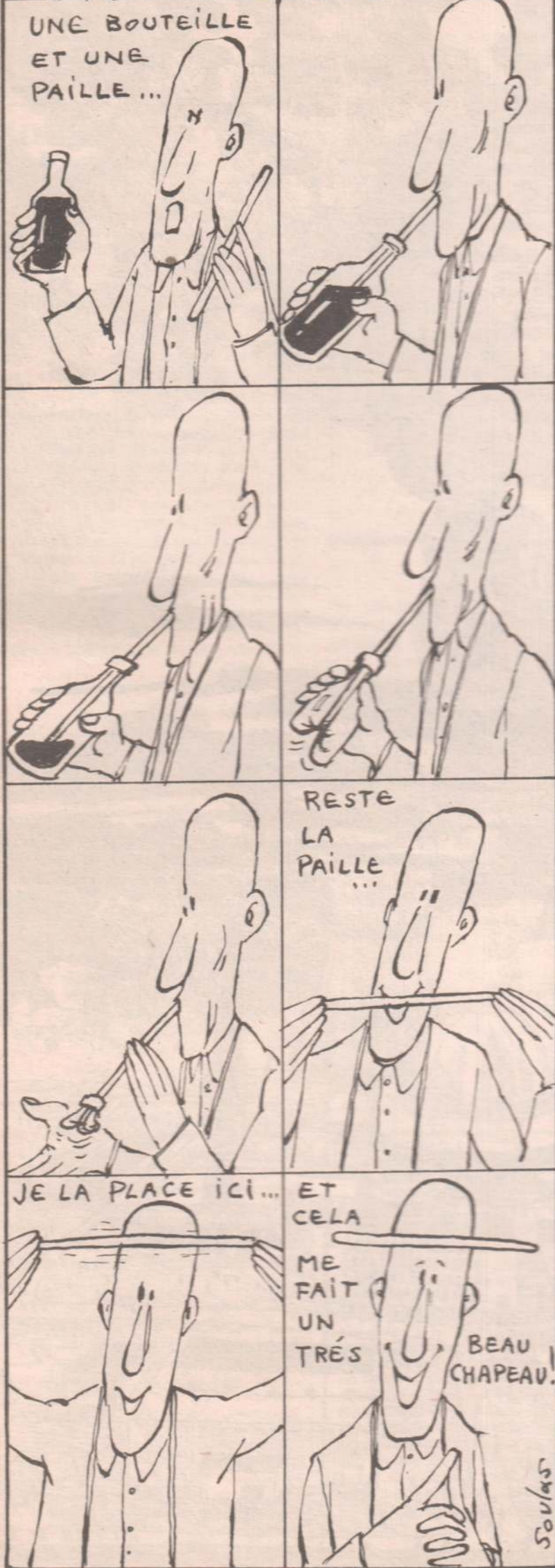
(mais pas fiction)

On l'attendait depuis longtemps.
On l'espérait. On se demandait même, bon sang de bois, pourquoi ça ne se décidait pas à venir... Et ben cette fois ça y est : né du mariage monstrueux des peurs écologiques et de la vogue catastrophiste, voilà LE premier roman sur la catastrophe « maximum admissible » dans une centrale nucléaire. Ça a été publié l'an dernier en Allemagne, (où le livre est resté 6 mois sur la liste des best-sellers), ça s'appelle L'EXPLOSION (chez Lattés), auteur: Hans Heinrich Ziemann, et ça a été visiblement cuisiné avec toutes les recettes connues pour que ça s'absorbe sans avoir le temps de reprendre son souffle entre les chapitres : personnages bien typés, effets coups de poing, une écriture plate comme une vitre, et collage de notices techniques (réelles) pour l'information indispensable...

Au départ, plein de trucs vous font bondir : le comité anti-nucléaire et les gauchistes caricaturaux se tapent sur la queue, le saboteur (paraît que l'accident : rupture des circuits de refroidissement, provient d'un sabotage) est un fou mystique, l'institutrice déléguée du comité cochée avec le directeur de la centrale dès leur première rencontre mais oui, mais oui ! (vous verriez Odile Lanza faire des galipettes avec Boiteux, vous?) et les technocrates et politiciens sont presque tous des héros qui meurent à leur poste avec une grandeur d'âme de capitaine au long cours... Pourtant, la force de l'événement est telle qu'on en vient peu à peu à être coincé, à marcher, surtout dans le dernier tiers du roman (la panique après l'explosion du cœur : 25000 morts irradiés par le nuage radioactif expulsé). Alors ? Utile, en fin de compte, L'EXPLOSION ! Lui par 500 000 personnes, il ne serait pas impensable qu'il produise un certain effet de masse. De toute façon, ce n'est que le premier bourgeon d'un printemps nucléaire qui va fleurir en beauté : Peter Benchley, l'auteur des DENTS DE LA MER, vient lui aussi de traiter le sujet, alors !



APPRENDRE A NE RIEN JETER



le moi haïssable ?

Chère Isabelle,
Je suis ravi que ton article « Attention, indécence ! » (GO n° 136) ait provoqué tant de savoureux commentaires personnels. Ils donnent l'occasion de penser à et de parler d'autre chose que du plutonium, des cellules solaires ou des vastes considérations sur l'éco-énergétique.
Est-il malséant que je me joigne au débat ? Ce n'est peut-être plus de mon âge. Et je suis d'une génération et d'un milieu où l'on m'a longuement dit que « le moi haïssable » (de sorte que « aimer son prochain comme soi-même » devient une perverse ironie !). Je t'écris cependant parce que ces articles m'ont donné envie de le faire.
Les situations jusqu'ici décrites ont l'air à première vue fort diverses :
1) Le désespoir causé par l'isolement affectif.
2) La profondeur et les difficultés de la relation privilégiée à deux.
3) Les variations enjouées, avec des relations diverses, menées sur le mode (apparent ?) de la cordialité, à la voile comme à la vapeur (je me permets de remarquer que la voile est plus écologique et moins polluante !).
4) Des liaisons multiples qui, loin d'être indépendantes les unes des autres, forment des circuits complexes.
Cette diversité ne doit pas nous amener à décrier ce que font les autres, au contraire. Sur quelques dizaines d'années - et j'en sais quelque chose - les types de situations peuvent se succéder, alterner. Je ne les crois donc nullement incompatibles.
Je ne crois pas non plus que « sentiments » et « sexe »

soient deux choses nettement séparées. Bien sûr, il y a séparation si l'on réduit le sexe à la jonction d'organes bien définis. Mais, pour moi, cette jonction n'est qu'un des aspects d'une sensualité multiforme dans laquelle tous nos sens sont impliqués. La voix de quel-

Mais je ne suis pas d'accord avec elle lorsqu'elle dit que « l'amour d'un être à un autre, dans ce monde où nous sommes, partagé ou pas, est toujours un enfer ». Si c'était vrai, il y a des siècles qu'hommes et femmes se seraient massivement suicidés, et que chiens ou insectes auraient pris le relais !

Pierre Samuel

Apprenez à détecter l'Amour (chez les hommes)



qu'un, sa manière de faire une chose même très courante comme de retrouver un objet égaré, ses mouvements, sa poignée de mains, et même sa manière de rédiger, influencent sûrement - et de manière « sensuelle » - les sentiments que je pourrai lui porter. Il n'y a parfois même pas besoin de



la présence physique : une lecture, un récit suffisent ; et Françoise d'Eaubonne est très sensuellement révoltée par ce qui se passe au Chili ou dans les prisons, qui entrent ainsi dans sa « vie privée ».

j'ai des problèmes

Elle se traîne, l'œil en berne et le cheveu mou. Mollement, elle flotte style méduse. Si on l'approche, elle sursaute et glapit : « Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a encore ? » On compatit. Quelqu'un glisse, l'air d'avoir tout compris : « Laisse tomber, elle a des problèmes... » Tout est dit. Il est revêche, son jean l'aide à tenir debout, mais c'est tout juste. Veut plus manger, veut plus sortir, se met à lire France Soir avec, parfois, un air gourmand. Achète le Nouvel Obs une semaine sur deux, pour les annonces matrimoniales. Qu'on lui adresse la parole, et il lève un regard dans lequel les perspicaces liront toute la misère du monde. Un deuil cruel ? Non. Il a des problèmes. Ils ont TOUS des problèmes, c'est une épidémie d'emmerdements qui leur a chu sur les épaules. On est bien loin du temps où l'expression recouvrait avec pudeur une faillite inavouable, un cocufiage sanglant. De nos jours, c'est fini, ce mélo : on fait pleurer Margot à moins de frais. On a des Problèmes. Les cors au pied ou les familles qui se barrent en couille : problèmes. On chiale un coup, mais plus dans le noir, parce que les problèmes, de nos jours, il faut vailler que vaille en faire des monta-

UN JEU AMUSANT + UNE BONNE AFFAIRE.



RÉPONSE :

PERDU... GAGNÉ!

① De la main droite, cachez la réponse... →

② De la main gauche, découpez ces 2 points noirs.

③ Avec ceux-ci trouvez le moyen d'animer le visage de ce charmant bambin.

④ Abonnez-vous à la Gueule ouverte

* Pour les gagnants :
1 an : 180f 6 mois : 95f 3 mois : 50f

* Pour les perdants :
1 semaine : 5.000f

par chèque bancaire, chèque postal ou mandat adressé aux Editions PATATRAS 117 Av. de Choisy 75013 PARIS

ET LES PARISIENS DANS TOUT ÇA ?

gnes, des himalayes pas soulevables, Yu-Kong, connais pas.



Ils et elles ont des problèmes ; ça vaut aux autres des journées entières à se demander quoi, mais nom de Dieu QUOI faire pour les sortir de leur mélasse si vaillamment entretenue. Il a des problèmes, inutile de lui demander l'heure, il prendra ça pour une agression caractérisée. Elle a des problèmes, c'est bien normal qu'elle envoie paître le quidam inconscient qui s'inquiétait de sa santé.



On vit entouré de tant de gens pleins de problèmes, qu'on en arrive à oublier que les problèmes, dame, c'est fait pour être résolu.

Gargamelle

L'AUTOGESTION COMMUNALE

M.M. Chirac, d'Ornano et Sarre sont invités, mardi 8 Février, à 20h30, à la réunion "Communes, le temps de l'autogestion" organisée par la G.O. Ils confèreront deux ou trois choses. Le groupe Vidéo 00 projètera des films sur Coupvray, Vaudoucourt, etc... Venez nombreux à la salle AGECA, 177 av. de Charonne 75011 PARIS.

MONSIEUR le comte d'Ornano, premier lieutenant de Sa Majesté, a reçu le duché de Paris à administrer. C'est pas la Pologne ou la Suède, comme au bon vieux temps, évidemment ! Au bon vieux temps, nous investissions la place étrangère avec nos hommes, la populace nous faisait Roy, et voilà nos vieux jours assurés. Maintenant, nous devons affecter de nous soumettre au suffrage populaire, fi donc, héritage roturier des révolutions françaises. Remarquez, cher, nous avons préparé le terrain : la plèbe parisienne, le vil



peuple des manants, ouvriers des manufactures et autres abonnés de la place de Grève, a été exilé à la périphérie, au delà des remparts. Ce ne sont pas les minets restants, foutriquets pommadés du secteur tertiaire, qui vont prendre derechef la Bastille et nous bouter hors de Paris ! D'ailleurs, nos gens ont la situation en main : le Comte Ponia m'assure le renfort de ses cadets en cas de besoin. Non, ce qui me peine, c'est ce Chirac, ce lieutenant parvenu de Corrèze qui s'accroche à nos chausses et prétend nous disputer le trône de Paris, le jean-foutre !

La politique, c'est un roman de cape et d'épée.

Sur les murs de Paris, on voit une affiche : fond blanc, cocarde tricolore. Le texte : Michel d'Ornano : « Paris ne doit pas être défiguré ».

D'abord, l'affiche. Bleu-blanc-rouge, ce sont les couleurs de la République. La noblesse, c'est blanc fleur de lys. Depuis De Gaulle et Pompidou, la V^e a une manie : les candidats bourgeois officiels piquent les couleurs officielles et nationales de la République. Faut-il leur rappeler que la République ne s'est pas faite pour eux, nobles et bourgeois, mais contre eux ? Théoriquement. Qu'ils usurpent des couleurs où les têtes couronnées de leurs ancêtres furent accrochées ? Au bout d'une pique. En plus, c'est illégal. La loi de la République le leur interdit. Tous les

candidats doivent être égaux devant la loi. Le tricolore est au-dessus des partis, des clans et des chapelles. On attend avec sérénité les affiches de Chirac. Si Ponia les laisse coller (au point où en sont ces pitres, on peut s'attendre à tout), elles seront également bleu-blanc-rouge, les affiches à Chirac. Dans un mois, les rues de Paris vaudront le coup d'œil.

Ensuite, le texte : « Paris ne doit pas être défiguré ». Tiens donc ! Et pourquoi ça ? Paris serait-il en danger d'être défiguré ? Mais par qui ? D'Ornano aurait été plus fin, il aurait fait imprimer : « Il ne faut plus défigurer Paris ». L'électeur en eût déduit que Paris avait déjà été défiguré par les gouvernements précédents que dirigeaient Chirac et l'Etat UDR. Je serais d'Ornano, je ferais illico tirer d'autres affiches, style dazibao pékinois, ainsi rédigées : « Halte au massacre de Paris ! Le Front de Seine, les tours Italie, la Défense, la Villette, les rats bétonneurs du Marais, la raffinerie Beaubourg, la voie-express, la radiale Vercingétorix, les bagnoles sur les trottoirs, la pollution de l'air, la Seine pourrie, le trou des Halles, la spéculation foncière, la rénovation crapuleuse, les loyers chers et les bureaux vides, sont l'œuvre exclusive des UDR-RPR de Chirac qui défigurent Paris depuis 1958. Bientôt vingt ans que ces ignobles trafiquants prennent la France pour leur propriété privée ! Vingt ans de corruption, de profits scandaleux, de crimes politiques ! Vingt ans de SAC et de barbouzes, ça suffit ! Parisiens, Parisiennes, votez d'Ornano, votez pour un homme intègre ! »

Seulement c'est impossible. C'est impossible, parce que d'Ornano était dans la majorité depuis le début. Si



Paris est défiguré, d'Ornano n'est pas innocent. Ça l'arrangerait de voir un Paris récuré, propre. D'Ornano et nous, on n'a pas la même définition de la saleté, le même sens de l'esthétique. Ce qui défigurait Paris, pour le Comte d'Ornano, c'étaient les pauvres et les vieux du Marais, les clodos et les prolos des Halles, tout ce petit peuple besogneux et fauché qui battait le pavé et votait à gauche, en souvenir de la Commune, seul instant dans l'histoire où Paris appartient réellement aux Parisiens. Mais pas longtemps : Thiers, aïeul de d'Ornano, fit nettoyer cette crasse dans le sang.

C'est ça, cette gadoue, qu'on a viré dans les banlieues-dortoirs, sous couvert de rénovation urbaine. Paris est une ville bourgeoise. La capitale du monde intellectuel lit « Le Parisien ». Paris est une cité de retraités, de commerçants et de cadres huppés. Le symbole de la Révolution est un temple de la marchandise. Dans ce supermarché, d'Ornano se meut à l'aise. Il va s'occuper des dernières poches de misère : Barbès, la Goutte d'Or, le métro où le bourgeois n'ose pas s'aventurer après 10 h du soir. Voilà ce qui défigure encore Paris.

A part ça, coco, l'écologie-halte au béton, ça va payer ! T'as raison de viser ce créneau. Y a des voix à gratter. Brice Lalonde et René Dumont ont fait 7 % aux élections partielles du V^e. C'est peut-être le petit bonus qui fera la différence avec Chirac. Parisiens, attention aux confusions : les véritables « candidats verts » de « Paris-Ecologie », c'est 117 avenue de Choisy dans le 13^e. D'Ornano, son adresse, c'est le ministère de l'Industrie, là où se prépare la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine qui va défigurer l'eau des Parisiens.

Pas toujours simple, la politique. Et les Parisiens, dans cette galère, où ils sont, qu'est-ce qu'ils pensent ?

Arthur

LA PORTE ETROITE DE LA PSYCHIATRIE

Roger Gentis, « *Traité de psychiatrie provisoire* », Cahiers Libres 318-319, Maspéro éditeur. 30 F.

ROGER Gentis a encore frappé. Il vient de publier un livre clair et intelligent, « pour refaire un peu le point ». Maintenant que les asiles, après s'être appelés hôpitaux psychiatriques, se parent du titre-camouflage de Centres hospitaliers spécialisés (1), maintenant que le principe de la sectorisation a cessé d'être l'Arlésienne de la folie, on peut sans doute partir de bases plus concrètes. Le but reste le même ; il faut se débarrasser des asiles, et vite fait, et globalement, s'il vous plaît. C'est seulement alors que peut-être on pourra parler sans prêter à haussement d'épaules, de « médecine au service du peuple ».

La sectorisation, dans l'idéal, revient à confier à une équipe de « soignants » (psychiatre et infirmiers) un bout de territoire qu'ils s'en iront quadriller, pour rencontrer les gens dans leur quartier, chez eux, au bistrot. L'idée n'est pas neuve, elle remonte au Front populaire. N'eût été un nommé Marcellin, pour s'appliquer, naguère, à désorganiser les administrations (compétentes) branchées dessus, elle serait en place depuis 1960. La sectorisation permet à ceux qui veulent vraiment sortir du cadre asilaire de le faire. Et qu'est-ce qui leur saute aux yeux, quand ils rencontrent les fous sur le terrain ? La misère, toutes les misères, et la solitude. Ce n'est pas pareil du tout d'accuser réception d'un alcoolique tout-ficelé-franco-de-port-prêt-à punir ou de chercher à savoir pourquoi il boit, ce qu'il refuse.

On s'aperçoit qu'on débouche tout droit sur un problème de société, mais oui. Voilà pourquoi le monopole de l'opposition à la sectorisation revient aux responsables les plus immobilistes et les plus conservateurs : do not disturb l'ordre en place. Bien en place, d'ailleurs. L'horreur est codifiée et remboursée par la Sécurité sociale, et le travail qui pourrait se faire sur le secteur échappe bien souvent au code, donc au remboursement, donc au commun des mortels. Total : le boulot qui se fait actuellement tient davantage du rafistolage que d'autre chose.

« Du bricolage utile », précise Gentis, mais on ne peut pas aller beaucoup plus loin. Parce que sur le secteur, le travail « médical » (ordonnances, etc.) laisse vite la place à un travail social énorme, qui devrait être du ressort du personnel « spécialisé », mais qui, faute de moyens et d'effectifs, revient aux infirmiers psychiatriques. Et, puisque chaque fois que la psychiatrie tente de se démedicaliser, il y a un « retour de balancier et une reprise en main par la médecine », Gentis est un rien pessimiste.



Gentis décortique les contradictions et les absurdités de la psychiatrie actuelle : ça ne se résume pas, c'est un fatras accablant, qui relève du nettoyage par le vide. Ce qui m'intéresse, dans ce livre, c'est ce qui se passe du côté des fous, parce qu'il n'y a aucune raison de se croire à l'abri d'un internement. On accepte bien, tous les hivers, la perspective d'une grippe. Du côté des fous, il y a de petits espoirs, des choses à voir. Par exemple, et c'est moins nigaud que ça en a l'air, ce jeune toubib qui, un soir, fume du kif. L'espace et le temps se barrent en sucette et lui reviennent déformés, distendus. Banal. Oh, banal...

Le lendemain, le même psychiatre, mis en face d'une femme en plein délire paranoïde, arrive à rentrer dans ce délire et à s'y mouvoir comme il se déplaçait dans son petit voyage à lui. Et il demande à voir le mari, et la femme rentre chez elle avec une ordonnance. Elle a coupé à l'enfermement, c'est bien. Pareil pour les alcooliques : qu'ils aient affaire à un infirmier issu du même milieu qu'eux, et on découvre qu'ils ont une parole, comme les autres. Pour Gentis, cela signifie que « la psychiatrie devrait être faite au moins en partie par des gens qui ont été ouvriers et qui ne l'ont pas oublié, parce qu'il y a tout un pan des problèmes psychiatriques qu'on ne peut saisir qu'à partir de là, et qu'on voit de travers autrement ». Pour le jeune psychiatre fumoteur, ce qui importe, c'est qu'il ait, au moins une fois, **décollé**, « quitté le sol faussement rassurant de ce qu'on appelle l'équilibre ou la normalité ».

Du côté des fous, toujours : les dépressifs. On en trouve beaucoup, de ces gens qui ne vont pas vraiment bien, mais pas extravagamment mal quand même. Il suffit de vivre de travers une situation, puis deux et toute une kyrielle. Avec des constantes. Si on examine les femmes de cinquante ans qui sont coincées dans une dépression, on s'aperçoit qu'elles ont souvent la même chose à dire : je me sens inutile, docteur. L'inutilité, tare monstrueuse dans une société dont les valeurs sont marchandes, en priorité. Elles élèvent leurs mômes, et quand elles en ont fini, elles sont finies. Elles n'ont plus rien à faire.

Une aubaine, oui, mais pas pour elles, dont le mari ne parle pas, ou peu, ou mal, et dont les enfants se barrent en vitesse grand V parce que la famille, hein... Elles ne foutent plus rien, on ne les paye pas (on ne sanctionne pas leur productivité), elles en ont marre et elles laissent aller. « Je ne me reconnais pas, je ne fais plus le ménage ». Oui. Parce qu'au fond de leur tête, derrière leurs yeux, il y a quelque chose qui refuse de jouer le jeu, qui dit merde à la serpillière et à l'obéissance. Mais est-ce qu'on imagine une femme formulant ça, disant tout net : « Ce coup-là, c'est terminé : j'ai élevé mes gosses, j'en ai bavé, j'en ai marre et j'ai le droit de me reposer, je ne vois pas pourquoi je continuerais à tourner comme une toupie, il n'y a plus d'urgence ni de devoir, je me repose » ? C'est impossible, au sens littéral. Alors une révolte bien légitime ne peut plus que se travestir pour réintégrer la norme de l'anormal : la maladie.

Anne Vergne

Vers une Assurance-Tous-Risques contre les vaccinations ?

LA Ligue Nationale pour la liberté des vaccinations (1) continue inlassablement son travail d'information auprès du public. Sa dernière conférence de presse le 24 janvier dernier visait le deuxième volet de son action : la protection du « consommateur de santé ».

Depuis 1964, l'Etat engage sa responsabilité en cas d'accident après une vaccination obligatoire. Très bien. Mais comment faire admettre qu'il y a bien eu accident d'une part et que celui-ci découle directement de la vaccination d'autre part, c'est là tout le problème.

Avant 64, officiellement, les vaccinations n'avaient jamais de conséquences fâcheuses. Aujourd'hui, on admet, du bout des lèvres. Les chiffres avancés sont très fantaisistes : la même semaine, Simone Veil parlait d'un accident pour 800 000 vaccinés, le professeur Debré, de un pour 100 000. Quant à la Ligue, un pour 5 000 lui semblerait plus honnête.

L'Etat ne tient compte, pour ses statistiques, que des victimes indemnisées, ce qui fausse tout. Car pour être indemnisé, donc reconnu, il faut que l'enfant ait été vacciné dans un centre agréé, première contrainte. Si l'enfant est mort, les parents ne songent pas à réclamer quoi que ce soit. En cas d'accident grave du genre encéphalite, les parents n'osent pas se lancer dans des procès interminables, même quand ils connaissent la loi, et puis il y a tous ceux qui l'ignorent, tout simplement.

C'est évidemment à la victime de faire la preuve de son accident. Sans preuves, pas d'indemnités. Faut-il rappeler que la procédure est, comme toutes les procédures, une longue suite épuisante d'expertises et de contre-expertises, toutes plus coûteuses les unes que les autres ?

Il n'y a donc pas de commune mesure entre les victimes indemnisées et le nombre réel des accidents. Leur recherche systématique devrait aller de pair avec l'obligation. On pourrait alors évaluer honnêtement les risques encourus par les personnes vaccinées et ceux auxquels on s'expose en refusant les vaccinations.

« Nous voulons la déclaration obligatoire de

Gentis a des brassées d'exemples, et quelques solutions. Les fous et les infirmiers lui seront reconnaissants d'avoir pensé à envoyer paître les « camarades qui font la Révolution dans le texte », les théoriciens du Grand Chamberdemment, les poujadistes de la folie, tous ces guignols encombrants qui croient que la bonne volonté et les belles idées pallient, au débotté, une pratique quotidienne de la psychiatrie et de ses instruments. Démoralisateurs (« T'es pas un peu con, de faire ce métier ? »), dogmatiques en mal de systèmes (« Ecoutez-moi, travailleurs, je vais vous expliquer... »), ils empoisonnent tout le monde et ne savent guère que discourir à perdre haleine, quand il faudrait se cimenter à la réalité pour déjà la comprendre. Il ne suffit plus de se garder à droite, une sorte de gauche a pris le relais...

tous les accidents », réclame la Ligue. « Ce serait prématuré », répond le ministère de la Santé. Prématuré après 75 ans d'obligations ?

Les médecins sont tenus de déclarer toutes les vaccinations qu'ils ont effectuées. Alors pourquoi pas les accidents ? Cela surchargerait les médecins qui ont déjà tant de paperasseries à remplir, répond encore le ministère. Mais s'il y a si peu de cas d'accidents, ça ne devrait pas être au-dessus de leurs forces ?

Encore faut-il s'entendre sur le mot accident post-vaccinatoire. Une encéphalite après un vaccin contre la variole, bon, c'est gros, ça se voit. Mais une insuffisance hépatique, de l'asthme, des mille petits « riens » qui montrent à la maman attentive que la santé de son gamin, c'est plus tout à fait ce que c'était, comment faire un lien, une preuve juridique, avec la vaccination ? Combien de médecins sont prêts à reconnaître officiellement qu'en même temps que la polio régressait, les maladies virales de toutes sortes surgissaient et à un taux de plus en plus inquiétant ? Grâce au tout à l'égoût, les virus ne connaissent plus de frontières, simplement ils s'adaptent et jouent à cache-cache avec les dernières découvertes médicales.

En obligeant une population à se faire vacciner, l'Etat joue sur deux tableaux : d'une part, il couvre sa responsabilité en matière de politique de santé, d'autre part, en faisant croire aux gens qu'ils ne risquent plus rien, il les détourne des vrais problèmes d'éducation sanitaire.

La Ligue nationale pour la liberté des vaccinations réclame donc une simplification de la procédure administrative en cas d'accident, un recensement systématique et obligatoire de tous les accidents consécutifs à une vaccination ainsi qu'une enquête médicale dont les résultats seraient communiqués aux malades.

Puisque la loi existe, autant l'aménager du mieux qu'on peut, mais cela ne doit pas faire oublier la lutte de la Ligue contre la loi elle-même.

Danielle

(1) 4 rue Saulnier, 75009 Paris. 824 43 60

PAS DE SOUS POUR LE CANAL A GRAND GABARIT

A l'issue de l'enquête d'utilité publique qui s'est terminée le 14 janvier, riche en controverses, le conseil général du Territoire de Belfort s'est prononcé contre l'avant-projet de mise à grand gabarit du canal Rhin-Rhône. « Aucune garantie n'est donnée, il ne sera demandé aucune participation financière aux collectivités locales ». Et par ailleurs : « Le dossier d'impact sur l'environnement qui leur a été présenté est caractérisé par une absence

d'objectivité ». Est-ce sous la pression des trois mille cinq cents lettres d'opposition remises au commissaire enquêteur que le conseil général a pris cette décision ? A-t-il tenu compte du point de vue des syndicats ouvriers et des chambres d'agriculture, de la campagne des écologistes ? Certainement. Toujours est-il que la chose n'est pas du goût de l'administration centrale. Si même les élus locaux s'y mettent...

D'ORNANO, MINISTRE DU SOLEIL

Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, se gargarise ces jours-ci d'énergie solaire. Le candidat giscardien à la mairie de Paris tente ainsi de faire oublier qu'il est un des principaux artisans du programme nucléaire français.

Lundi 24 janvier, Michel d'Ornano est à Riyad avec Giscard. Il entame des négociations pour la vente éventuelle de centrales solaires à l'Arabie Saoudite. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, est lui aussi de la partie.

Mardi 25 janvier, inauguration de la centrale solaire expérimentale d'Odeillo. Sa puissance est modeste : 64 kilowatts. C'est la première installation à ravitailler le réseau d'EDF en électricité solaire. Robert Chabbal, directeur du Centre national de la recherche scientifique, triomphe : « cette réalisation est une première mondiale ». Beaucoup de bruit pour un gadget tout juste bon à alimenter une batterie de fers à repasser.



Le toit d'une école chauffée à l'énergie solaire à Carbone.

Mercredi 26 janvier, Michel d'Ornano signe un accord franco-égyptien sur l'énergie solaire. Il prévoit la construction de pompes solaires, ainsi que la réalisation éventuelle d'une centrale solaire à haute température pour la production d'électricité.

Jeudi 27 janvier, Michel d'Ornano ouvre à Nice une conférence internationale de l'énergie solaire. Près de vingt-cinq pays, méditerranéens surtout, sont présents. Jean-Claude Colli déclare : « De par sa maturité, l'énergie solaire se prépare à entrer dans une phase industrielle et à pénétrer dans notre vie quotidienne ».

Vendredi 28 janvier, le candidat vert d'Ornano reprend à son compte une des propositions de Paris-Ecologie. Il décide de faire couvrir s'il est élu de capteurs solaires la Tour-Montparnasse, fief de son rival Jacques Chirac. Le RPR dénonce cette manœuvre de division de la majorité. Raymond Barre se voit contraint de rappeler à son ministre de l'industrie les règles de la solidarité gouvernementale. L'Élysée se refuse à tout commentaire. Jimmy Carter, qui a présidé sa cérémonie d'investiture dans une nacelle chauffée à l'énergie solaire malgré la vague de froid frappant les Etats-Unis, adresse un télégramme de félicitations au maire de Deauville.

Pas de sursis pour le Marché Saint-Germain

Pas de pause dans la démolition du Marché Saint-Germain. La demande de sursis à exécution de la destruction de certains bâtiments, introduite pour l'Association de défense, a été déboutée par le Conseil d'Etat. Mais l'Association précise : « Cette décision n'arrête pas la marche de l'affaire, qui doit être étudiée par le tribunal administratif de Paris ». Elle demande que soient conservées les parties anciennes du marché, charpente et arcades, construites au début du XIX^e siècle.

L'affaire du Marché Saint-Germain est dès maintenant au cœur de la campagne des élections municipales dans le 6^e arrondissement. Pierre Bas, député RPR, tête de la liste chiraquienne, affirme : « le marché ne répondait plus aux besoins actuels des commerçants et des habitants du quartier ». Il rappelle que la construction d'équipements sociaux a commencé voici quatre mois, mais qu'elle avait auparavant connu un retard de deux ans du fait « des précédentes démarches de l'association ».

L'Association de défense du Marché Saint-Germain ne s'oppose pas au principe d'utiles équipements sociaux, mais au fait qu'on se sert de cet argument discutable pour mieux laisser dans l'ombre les vrais problèmes ».

La liste Paris-Ecologie du 6^e arrondissement fait de la sauvegarde du marché un de ses chevaux de bataille. Elle propose globalement de « développer et de coordonner toutes les expériences et les initiatives qui favorisent la prise en charge collective du quartier » (1).

(1) Réunions tous les mardis à 20 h. Librairie Entente, 12 bis, rue Honoré Chevalier, 75006. Tél : 222 80 70. Permanence tous les après-midis à la même adresse.

A CALAIS, L'ACIDE SULFURIQUE SE BOIT

Accusée par les écologistes et les marins-pêcheurs de la région de polluer gravement la mer en y rejetant ses déchets, l'usine Tioxyde de Calais avait organisé un débat le 21 janvier. Mais, pour la direction, la seule pollution véritable est celle des empêcheurs de polluer en rond, des gens qui dressent des tableaux d'apocalypse à partir de chiffres faux. Chez Tioxyde, tout va bien, on y fabrique de l'eau bénite.

La preuve ? Un employé, cadre, a trempé sa main dans un bocal contenant 80 grammes d'acide sulfurique par litre, la teneur habituelle des effluents, et elle est toujours aussi blanche. Il a même bu dans un verre où le liquide était dilué à 1/250... Tout ça devant les ouvriers de l'usine muets d'admiration. Oui bien sûr, il y a ces poissons aux sales gueules qu'on a trouvés dans le coin, mais rien, absolument rien ne prouve que l'acide sulfurique soit en cause. On rejette tellement de choses dans la Manche ! Alors accuser Tioxyde, c'est vraiment facile. Disent-ils.

LA VOIE EST LIBRE POUR LE TGV

Dans cinq ans peut-être, l'homme d'affaires parisien pourra aller déjeuner chez la Mère Brazier à Lyon en deux heures d'horloge. Enfin la gastronomie bien connue à portée de rail, puisqu'à la vitesse de 300 km à l'heure le voyageur pourra filer sur une voie tracée tout exprès pour lui. Le dernier obsta-



cle, la requête des associations de sauvegarde des sites et des municipalités, vient d'être levée par le Conseil d'Etat. Celui-ci a déclaré : « Les inconvénients inhérents aux atteintes portées aux exploitations agricoles et aux forêts, aux possibilités de perturbations de l'hydrologie ainsi qu'aux diverses nuisances causées aux requérants ne peuvent être regardés comme excessifs par rapport à l'intérêt que l'opération représente ».

L'intérêt, on le voit tout de suite : gagner deux heures sur le temps que met actuellement le Mistral pour effectuer le trajet : le temps d'un bon gueuleton. Et puis faciliter le passage délicat sur une petite portion entre Paris et Dijon, laquelle portion pouvait parfaitement être dédoublée là où ça coince ? Solution de gagne-petit, qui nuirait au prestige de la SNCF.

Les inconvénients... On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ! On ne va pas s'arrêter à 2350 hectares de bonnes terres stérilisées, à la perturbation de la vie animale, au bruit et à la fureur occasionnés par le passage du monstre, et d'ailleurs, l'essentiel est sauf : le vignoble de Châblis sera épargné. La bouffe, toujours.

TRAGEDIE CHIMIQUE AU MICHIGAN

Trente mille animaux ont dû être abattus. Un fermier a oublié l'art et la manière de labourer ses champs. Un employé a été contraint de quitter son job car il n'arrivait plus à se souvenir de sa sortie d'autoroute. Un étrange mal hante l'Etat américain du Michigan. Responsable : le PBB, un dangereux produit chimique utilisé pour l'ignifugation. Les neuf millions d'habitants sont tous contaminés à des degrés divers.

L'origine de l'affaire remonte à 1973. Un employé illettré de la Michigan Chemical Company met par erreur du PBB (nom commercial : Firemaster) dans des paquets de supplément alimentaire pour le bétail (nom commercial : Neutromaster). Le grain empoisonné est expédié dans des centaines de fermes aux quatre coins de l'Etat. Les vaches ne donnent plus de lait et les poules ne pondent plus d'œufs. Mais il faut plusieurs mois pour identifier le coupable. Pendant ce temps, de grandes quantités d'aliments pollués sont commercialisés.

« Sans être exagérément alarmiste, nous pouvons conclure que tous les citoyens du Michigan ont ingéré du PBB et que la plupart d'entre eux en ont encore des traces dans leur organisme », dit le D^r Maurice Reizen, chef des services de santé du Michigan. Un tiers des 1029 habitants récemment examinés par l'équipe du D^r Selikoff souffrent de troubles divers et variés : perte de la mémoire et de l'instinct sexuel, faiblesse musculaire, insomnie, maladies de peau, problèmes gastro-intestinaux, troubles pulmonaires, dégénérescence des os et des muscles. Le D^r Selikoff, directeur du département de médecine écologique à l'hôpital du Mont Sinaï à New York, est un « expert » de renommée internationale. Malgré ses appels du pied, les autorités du Michigan ont laissé passer deux ans avant de faire appel à ses services. Le D^r Reizen admet : « personne - ni le fabricant, ni le distributeur, ni les fermiers ou l'Etat lui-même - n'a réalisé sur le moment l'étendue des retombées du problème sur l'économie, la santé et la vie des gens du Michigan ».

La Michigan Chemical Company, qui était la seule usine américaine à produire du PBB, a cessé cette fabrication en 1975. Dès 1970, la Dow Chemical et Du Pont avaient mis en garde le gouvernement fédéral contre les dangers possibles du PBB, et rien n'avait été fait.

Il faudra attendre six mois pour avoir le résultat définitif des tests de l'équipe du D^r Selikoff. Mais le PBB peut parfaitement avoir des effets insoupçonnés à long terme. En tout cas, le lait de la grande majorité des jeunes mères du Michigan est pollué. Par chance, le Michigan n'exporte pas un gramme de nourriture. Peu de risques donc que beaucoup de personnes étrangères à l'Etat aient ingéré des quantités dangereuses de PBB. Des milliers de poulets pollués auraient cependant été vendus à une compagnie internationale de soupes en boîte.

Le D^r Selikoff s'inquiète des 12 millions de livres de PBB qui, sous des noms variés, ont été vendus comme produit d'ignifugation aux Etats-Unis et en Europe. Certaines usines continuent à fabriquer du PBB dans quelques pays d'Europe. La France échappe à ce fléau : selon l'Union des industries chimiques, le PBB n'a jamais été produit ou vendu sur le territoire national.

sources : Newsweek, 17 janvier 77. The Observer, janvier 77.

Page réalisée par Danielle, Catherine Decouan et Laurent Samuel

« Le relèvement des étiages concourt à l'amélioration de la qualité de l'eau en assurant la dilution dans un débit plus abondant des effluents et rejets polluants. »

ATLANTIDE-SUR-AUBE

L'idée des barrages-réservoirs est loin d'être récente : elle a germé il y a une bonne cinquantaine d'années dans l'esprit quelque peu surchauffé des ingénieurs hydroliciens lorsqu'on envisageait sans frémir de détourner des vallées entières pour régulariser le cours des rivières. Le spectre de l'inondation était encore menaçant. Aujourd'hui, ce sont plutôt les faibles débits d'étiage qui sont redoutés, avec les besoins sans cesse croissants des villes, de l'industrie et de l'agriculture intensive, et bien sûr, avec l'implantation des centrales nucléaires.

Il n'a pas échappé aux écologistes judicieux que l'épidémie de barrages-réservoirs qui sévit actuellement était à mettre en relation directe avec la prolifération de centrales nucléaires. Conclusion un peu hâtive. S'il est vrai que ces barrages, sont indispensables au refroidissement en eau des centrales, les centrales, elles, ne sont pas la condition sine qua non des barrages. L'ambition de régulariser les cours d'eau préexistait à l'existence même des usines nucléoélectriques, et les premiers réservoirs servaient à l'énergie hydroélectrique. D'un autre côté, les tenants de l'atome viennent de faire la preuve que le refroidissement par air était aussi rentable et plus pratique à caser. C'est dire si les défenseurs de mètres cubes vont avoir la partie belle devant les écologistes obstinés à rabâcher toujours les mêmes arguments.

Et justement, dans le cas du barrage « Aube », l'EDF a une position assez inattendue. Car un premier réservoir existe déjà, le lac « Seine » dont les 190 millions de m³ satisfont largement la mère EDF. Ce sont les techniciens eux-mêmes qui l'ont déclaré, peu après la visite éclair de M. d'Ornano sur le site retenu pour la centrale : « La centrale pourrait très bien fonctionner sans le lac Aube... mais cela supposerait une meilleure gestion de l'actuel barrage-réservoir de la forêt Orient ». Dans ce cas, pourquoi un tel empressement à en construire un deuxième ? C'est que le barrage-réservoir Aube fait partie d'une série de cinq projets, dont le but est de protéger l'agglomération parisienne des inondations et des sécheresses, en rendant la Seine à peu près aussi docile qu'un robinet. Une grande

victoire humaine sur les éléments déchaînés.

Comment la Seine, ce paisible égout à ciel ouvert, pourrait-elle encore inquiéter les populations, avec le peu de fantaisie qui lui reste, ricanant les esprits sarcastiques ? Ignares qu'ils sont, ils ne se souviennent pas qu'en 1910, plusieurs arrondissements de Paris ont fait trempette, et que certaines années, en été, le zouave du Pont de l'Alma garde les pieds désespérément secs. Il va falloir mettre bon ordre à tout cela.

le fleuve domestiqué

Avant de se lancer dans la réalisation d'un pareil ouvrage, les concepteurs ont besogneusement pesé et mesuré toutes les données du problème. D'abord, l'évaluation des besoins en eau. On extrapole à partir des chiffres actuels les besoins pour les années à venir. Ainsi, on calcule que le stockage

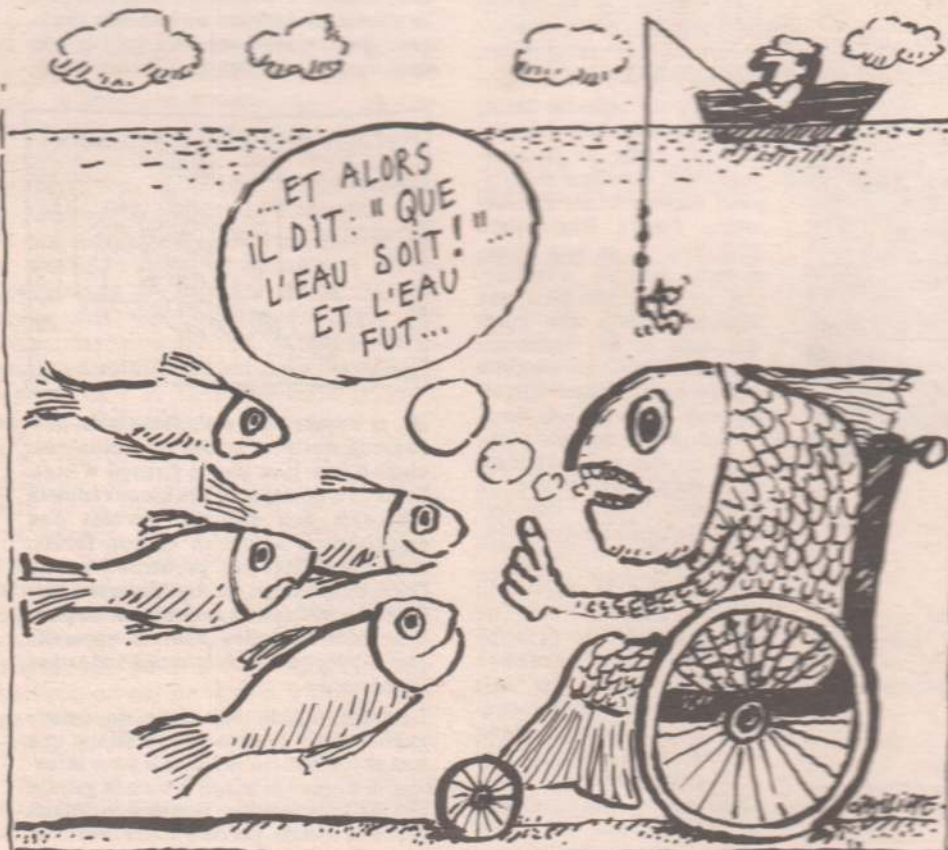


lité, heureusement, permettait de sauver la face. « Le relèvement des étiages, poursuit le rapport, concourt également à l'amélioration de la qualité de l'eau en assurant la dilution dans un débit plus abondant des effluents et rejets polluants ». Au moins, ils n'en font pas mystère...

En période d'étiage, après la mise en service du barrage Aube, l'apport supplémentaire moyen résultant de l'action conjuguée de l'ensemble des réservoirs passera de 65 m³ seconde à 80 m³ seconde. Pour obtenir un pareil résultat, il suffit d'ouvrir le robinet placé sous la digue, et une partie des 175 millions de mètres-cubes de flotte retenue vient grossir le cours faiblissant de la rivière. Pour faire rentrer l'eau, en période de crue, aussi simple : un canal de dérivation permet d'emmagasiner dans le lac le surplus du liquide. L'essentiel est donc de trouver un site approprié, un sol pas trop poreux et un relief adéquat. C'est le cas, puisque la terre est argileuse à cet endroit. D'où le nom de Champagne Humide.

l'Atlantide

Le lac, puisqu'il faut bien l'appeler ainsi, aura une emprise totale de 3000 hectares, répartis sur les communes d'Amance, Brevonnes, Dienville, Jessains, Mathaux, Piney, Radonvilliers et Unienville. Sur l'ensemble de ces communes, quatre seront véritablement touchées dans la mesure où 800 ha de terres agricoles seront inondées. Les exploitants semblent résignés, ils se battent plutôt pour obtenir les meilleures indemnités possibles. Ils défendent ce qui était naguère « leur terre » et qui est maintenant « leur outil de travail ». Comment en serait-il autrement puisqu'ils sont devenus des travailleurs du sol comme d'autres sont des travailleurs du bâtiment ou de la métallurgie ? Ceux qui vont disparaître étaient, à terme, condamnés par la petitesse de leur exploitation ; ceux qui vont s'en sortir espèrent se consolider et réclament le remboursement à cor et à cri. Le derniers bosquets incongrus vont disparaître. Pourtant, une loi existe, celle du 8 août 1962, dont l'article 70 prévoit le reclassement des exploitants les plus touchés. Mais où ? Il n'y a plus de terre disponible en Champagne, et dans ce coin particulièrement, la surface en herbe réservée au bétail diminue. Ces pâturages oisifs sont une insulte au principe de l'intensification de l'agriculture. D'ailleurs le rapport de l'Institution interdépartementale a eu une petite pensée émue pour ces villages en voie d'engloutissement : « Dans l'ensemble, la population de la région concernée par le barrage n'a cessé de décroître. Pour



nécessaires millions de mètres cubes en 1985 sera de 413, et de 580 en l'an 2000. Ces chiffres sont sortis tout droit de quelque bureau d'étude, il va de soi que le quidam moyen ne cherchera pas à les vérifier ou à les remettre en question. Le rapport de l'Institution interdépartementale des Barrages-réservoirs du Bassin de la Seine, véritable chef d'œuvre de lacanisme, précise toutefois : « Depuis 1974, on constate un ralentissement de

la croissance des consommations d'eau, mais qui semble lié à la conjoncture économique et ne devrait donc pas modifier très sensiblement les chiffres ci-dessus ». Pas question d'imaginer un instant que ce ralentissement de la croissance industrielle puisse se poursuivre, ou alors, il faudrait renoncer au barrage. Un mauvais moment à passer, ne relâchons pas l'effort.

Et puis, même si la demande en quantité s'avérait légère, la demande en qua-



Un ballon d'oxygène et une vaste réserve d'eau.

l'ensemble des huit communes touchées, la population a diminué de 35,7 % entre 1886 et 1975. Dans cette conjoncture, on peut envisager que le barrage aura un effet bénéfique. Pourquoi ? « Par contre l'exploitation et l'entretien des ouvrages du projet et de ceux des aménagements touristiques seront localement générateurs d'emplois nouveaux ».

Sans être révoltés, les agriculteurs n'en sont pas moins circonspects. La SAFER a demandé qu'une aide venant de Paris soit accordée pour le financement de réserves foncières. La capitale devra donc aider aux travaux de remembrement et à ceux entraînés par la construction du barrage. L'opération est déjà commencée, puisqu'elle a payé à Unienville les frais d'une adduction d'eau, les sources de la commune ayant été tarées par le canal d'aménée du barrage... « Libération-Champagne » fait observer que « cette intervention financière semblerait par ailleurs prouver que la décision d'implanter le lac a déjà été prise. Si c'était le cas, l'enquête d'utilité publique qui vient d'être ouverte ne serait qu'une pure formalité ! Les agriculteurs de Breyonnes et de la région auraient alors raison lorsqu'ils disent : de toutes façons, on n'y pourra rien, on nous met devant le fait accompli ».

du bois pour les flûtes

Avec ce lac, ce sont aussi 2000 ha de bois qui vont disparaître. Ces robustes feuillus, dont nombre de centenaires, font le charme du Parc naturel de la Forêt d'Orient, sans conteste la plus belle forêt du département. Le tiers environ est géré par l'Office national des Forêts, organisme d'Etat, qui ne saurait contrevenir aux décisions prises par le gouvernement. Le reste se répartit entre les forêts communales et les forêts privées, dont les propriétaires réagissent différemment selon leur situation de fortune. Si ce sont de gros propriétaires, ils se font une raison d'autant plus facilement qu'ils seront grassement indemnisés. Si ce sont des « petits », ils se résignent, ils essaient de se regrouper pour que la procédure d'indemnisation se fasse là aussi dans les meilleures conditions possibles.

Théoriquement, ces hectares de forêts devraient être reconstitués ailleurs, en vertu de la loi sur la protection de la nature. Mais la chose semble impossible, puisque même le remembrement se fait au détriment des bois, alors, aller replanter de la forêt... Les fonds débloqués pour la reconstitution du massif forestier serviront en fait à financer des sauvetages, comme la forêt Sardier. « Par délibération du 8 mai 1973,

le Conseil général avait décidé l'acquisition de l'ensemble du massif forestier situé entre les futurs bassins Temple et Auzon, appartenant à M. Sardier, afin de créer une réserve boisée. L'Institution interdépartementale des Barrages-réservoirs a accepté de se substituer au Département pour l'acquisition de ces 418 ha de forêt. Celle-ci servira à la reconstitution du patrimoine forestier détruit, ou à la cession, par voie d'échange, avec les propriétaires concernés par l'emprise ». Une ombre au tableau : le propriétaire du massif en question bénéficie à ce jour d'une autorisation de défricher...

Et même si on reconstituait la surface totale de la forêt par morceaux séparés, on n'arriverait pas à reconstituer ce merveilleux écosystème qui agit comme un ballon d'oxygène et une vaste réserve d'eau naturelle. Ces considérations sont apparemment tout-à-fait étrangères aux économistes qui préconisent de tels ouvrages et voient le problème sous un angle un peu particulier : « La suppression de 1900 ha de bois devrait se faire en évitant une mise en marché trop massive de bois qui provoquerait un effondrement des cours. La voirie forestière sera à remplacer compte tenu des chemins de desserte noyés par le réservoir ». Et que dire des perturbations climatiques, hydrauliques ? Aucune étude sérieuse n'est réalisée par ces mêmes gens pour qui la moindre fluctuation du cours du bois provoquerait des tonnes de littérature et de rapports.

Pourtant, la « dimension écologique » n'est pas absente du projet. « Pour répondre aux préoccupations de la sous-commission (sic) « protection de la nature et de l'environnement », une



étude paysagère va être réalisée afin de permettre une meilleure insertion des ouvrages dans le site et plus particulièrement des digues ». Une réserve ornithologique est également prévue pour les oiseaux migrateurs ; reste à savoir si ces animaux ne préfèrent pas les lacs naturels, mais n'ayons pas l'esprit mal tourné.

merci Trigano

Le grand argument pour faire accepter le lac aux populations riveraines, c'est



le tourisme. Là, le rapport administratif le plus austère devient lyrique : on ne parle que nautisme, camping, baignade, leçons de natation, terrains de jeux. Tant il est vrai que les technocrates n'auront de cesse qu'ils aient transformé toutes les forêts en squares et tous les lacs en bassins. Et pourtant, on se lasse vite de ces charmes quand on les a expérimentés. Les petites bourgades autour du lac « Seine », mis en service en 1966, ont déjà mesuré leur douleur : « Mesnil Saint-Père a tout perdu, constate son maire. Il a perdu ses tuileries, une partie de sa population, et presque l'ensemble de ses terrains situés au bord du lac. Nous sommes devenus une sorte de zone d'aération pour les Troyens et les Parisiens. Cela dure deux mois dans l'année, et puis plus rien. Les petits commerces travaillent bien en juillet et en août, le reste du temps, ils vivent ». Et Robert Six, conseiller général de Piney, est tout-à-fait hostile à cette conception vacancière de la Champagne : « Le lac réservoir Aube va renforcer les concentrations touristiques alors qu'il serait souhaitable de mettre tout en œuvre pour conserver le mode de vie traditionnel des habitants des villages ».

Au lieu de vivre pour elle-même, la Champagne prend de plus en plus le chemin de la sujétion à l'impérialisme parisien, comme si le salut devait venir de l'exportation des kilowatts et de l'importation des tentes Trigano. Et les Champenois de lutter pour obtenir le remboursement des travaux qu'ils sont obligés de faire à cause des perturbations occasionnées par l'appropriation de leur territoire. Mais pour combien de temps encore seront-ils résignés ? Il se pourrait qu'un jour, ils s'insurgent, comme les paysans de la vallée de Naussac.

Catherine Decouan

ATOME A AIR OU ATOME A EAU ?

Les sites des centrales nucléaires sont choisis selon des critères spéciaux, contestables et aberrants. C'est la conclusion d'un document publié par la Fédération française des sociétés de protection de la nature : « Les associations de protection de la nature face au problème du choix des sites retenus pour la construction des centrales nucléaires ». La F.F.S.P.N. s'appuie sur un très authentique dossier d'étude de Creusot-Loire, « Pour une stratégie d'implantation des centrales nucléaires », dont elle reproduit de larges extraits.

ACTUELLEMENT, pour l'essentiel, EDF propose d'implanter les centrales nucléo-électriques sur le littoral marin et dans les grandes vallées fluviales (Rhin, Rhône, Loire et bientôt Seine et Garonne). Autrement dit des régions où la population est dense, l'espace rare, les risques de séismes « globalement les plus élevés ». Ce choix repose sur le postulat que l'eau (de mer ou de rivière) est la meilleure source de refroidissement pour les centrales nucléaires, grosses productrices de chaleur résiduelle.

Mais il existe un autre système possible, bien préférable selon Creusot-Loire : la réfrigération sèche par aérocondenseur direct ou indirect. « Ce mode de réfrigération utilise l'air comme source froide et n'est donc pas consommateur d'eau ». Ses avantages sont multiples : il présente moins de risques pour l'environnement ; il permet une liberté bien plus grande dans le choix des sites, qui n'ont plus besoin d'être au bord de l'eau ; il ne revient pas bien plus cher au coût du kw/h actualisé ; il est facile à réaliser : « La crédibilité de la construction d'un aérocondenseur direct semble devoir difficilement être mise en question dès lors que Creusot-Loire qui possède une usine de fabrication de tubes ailettes à Nantes s'engage à fournir une telle installation clefs en mains, avec des engagements portant sur le prix et les garanties de fonctionnement. »

Creusot-Loire suggère de faire de la Champagne crayeuse, région peu peuplée et peu sujette aux tremblements de terre, le cœur nucléaire de la France : « Ainsi, la Champagne crayeuse qui constitue le site offrant le plus de garantie sur le plan de la sûreté nucléaire, pourrait être un parc énergétique de centrales et accueillir une usine de retraitement du combustible irradié, ce qui irait dans le sens de l'économie et d'une diminution des risques de dissémination des produits de fission. »

En outre, le système de refroidissement par aérocondenseur rend fort aisée une production couplée d'électricité et d'eau chaude. « Le schéma... est très simple. Il comprend essentiellement une boucle comportant une amenée d'eau chaude alimentant un échangeur à eau, disposé au voisinage d'une ville à chauffer, à partir duquel s'effectue la distribution d'eau chaude, le circuit de distribution étant indépendant de la boucle. » « En Champagne crayeuse, on pourrait envisager autour des centrales, la réalisation de complexes agricoles, voire industriels (industrie mettant en œuvre les techniques de séchage.) »

Creusot-Loire propose aussi d'envisager « le couplage des installations de production d'électricité par voie hydraulique existantes et nucléaires ». Son rapport jette les bases (floues) d'une « planification écologique dynamique » pour le choix des sites nucléaires.

Les dirigeants d'EDF et quelques parlementaires sont en possession du rapport de Creusot-Loire depuis 1975. La FFSPN dénonce : « Nous trouvons donc anormal pour ne pas dire scandaleux de voir ces avis totalement ignorés des responsables officiels alors qu'ils permettraient par une révision complète du choix des sites (technologiquement et économiquement possible) de faire l'économie de problèmes d'environnement importants. »

La FFSPN a décidé de se battre contre le monolithisme d'EDF sur le terrain juridique. Selon son analyse, le décret et la directive nationale du 14 mai 1976 (Journal officiel du 19 mai 1976) relative à l'information du public, et la circulaire du 24 août 1976 sur la procédure d'instruction préalable de la déclaration d'utilité publique des centrales thermiques ou nucléaires, constituent de facto, sur le plan juridique, et pour le moment, le décret d'application prévu par l'article 2 de la loi sur la Protection de la nature. « Les associations de défense de la nature engageront dès maintenant dans le cadre des procédures actuelles une action contentieuse en proposant une alternative à la stratégie mise en œuvre actuellement par EDF. »

A la base de cette alternative, les propositions de Creusot-Loire, qui, aux yeux de la FFSPN, débouchent sur la conception d'une « économie intégrée » : « la démarche intellectuelle induite par la prise en compte de l'environnement conduit à détecter dans le système industriel sur lequel vit notre société, les boucles qui régissent son fonctionnement de manière à maîtriser son développement pour tenter de l'optimiser ».

C'est clair et net : EDF et le gouvernement ne respectent même pas leurs propres règles du jeu. Ils font le silence sur des alternatives, qui, du propre point de vue du développement de l'énergie nucléaire en France, semblent bien préférables, y compris économiquement, au programme actuel. Le système nage dans ses propres contradictions. Cela dit, la position de la FFSPN est ambiguë : elle se déclare prête à accepter certaines centrales nucléaires à condition qu'elles soient refroidies à l'air. Mais ce système n'est pas sans dangers pour le climat et l'écologie locales.

Qu'il soit à air ou à eau, l'atome implique le choix irréversible d'une société contrôlée, centralisée, militarisée, policière. Le « Non » des écologistes à l'énergie nucléaire ne se découpe pas en tranches, il est total et catégorique.

Laurent Samuel

FFSPN. 57, rue Cuvier, 75005 Paris.
Creusot-Loire Batignolles, 15, rue Pasquier,
75382 Paris, Cedex 08. Tél. : 260 36 72.

GIRAUD : L'ATOME EN DANGER

André Giraud, haut commissaire du C.E.A., se livre dans le numéro de décembre 76 des « Echos du C.E.A. » à une attaque en règle contre les empêcheurs de nucléariser en rond. Cette revue est distribuée à tous les agents du Commissariat à l'énergie atomique, soit 25 000 personnes. Jugez vous-mêmes de la prose du haut technocrate :

« Partout dans le monde, le nucléaire est attaqué et, le plus souvent, régresse ou même disparaît. Aux Etats-Unis, l'industrie nucléaire, victime de règlements et de structures inadéquates, victime aussi des attaques des groupes écologiques, est bloquée : déficit prévisible d'uranium naturel ; plus de commandes de centrales ; pas de relais aux usines de séparation isotopique actuellement saturées ; pas de perspective de retraitement de combustible avant trois ans au moins ; pas d'horizon réel pour les surrégénérateurs.

Que ce soit en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, en Suède, partout des blocages et des échecs apparaissent, dus à des difficultés financières ou techniques et plus encore aux attaques des écologistes dont certains n'hésitent pas à suppléer par la calomnie, sinon même la subversion à l'indigence de leurs arguments. » (...)

« Pour aborder ces difficultés, le C.E.A. dispose de sa grande compétence technique, mais cela ne suffit pas. Il lui faut aussi mener une politique vigoureuse, lucide pour le moyen et le long terme, et serrer les rangs. Il m'appartient de prendre les décisions dans le cadre des instructions du Gouvernement et dans la limite de mes responsabilités. Il ne sert à rien, et il est nuisible d'y faire obstruction lorsque après la défense - légitime - des intérêts du personnel ne

subsistent plus que des motifs politiques inavoués, et souvent mal appréciés. Il ne me paraît pas normal non plus, et il est nuisible, que certains représentants syndicaux utilisent les facilités et la protection que leur confèrent leurs fonctions pour aller discréditer à l'extérieur, à l'aide d'informations souvent inexactes, ou l'énergie nucléaire, ou les installations du C.E.A., ou ses programmes, ou ses résultats. »

EGYPTE : CANAL ATOMIQUE

L'Egypte aurait renoncé aux tirs nucléaires pour le creusement du canal de Kattara. Cependant, des ingénieurs allemands continuent à perfectionner le projet. Le prix des explosifs nucléaires serait 60 % moins cher que celui des explosifs classiques. Mais les sources dont on dispose n'évoquent ni la réelle nécessité, ni l'impact écologique d'un tel canal.

EDF PRODUIT TROP DE JUS

Les réacteurs nucléaires ne produisent pas autant de courant que ne le laisseraient croire leurs « cartes de visite », loin de là. Le rapport de ce qu'un réacteur a réellement produit à ce qu'il aurait produit s'il avait constamment fonctionné à sa puissance nominale s'appelle son facteur de charge. Ce genre de nombres est fort intéressant à étudier. Il est très rare qu'il atteigne les 75-80 % sur lesquels comptent les milieux officiels. Ainsi, de novembre 75 à octobre 76, le facteur de charge moyen des réacteurs français a été de 59 %. Chose frappante, ceux qui se sont le mieux comportés sont les « petits vieux » réacteurs expérimentaux, comme G.2 et G.3 à Marcoule et celui de Brennilis. Les graphiques de « Nuclear Engineering », revue technique, montrent que, de mois en mois, la situation s'est dégradée. Elle est analogue pour les réacteurs allemands, et assez nettement pire pour les américains, les suédois et les japonais. Seuls les réacteurs canadiens et britanniques fonctionnent avec une certaine régularité ; et encore outre Manche comme ici, ce sont les « petits vieux » qui ont le moins d'anicroches.

Les dirigeants d'EDF déclarent souvent qu'ils auront beaucoup de mal à fournir le courant demandé dans les hivers qui viennent, surtout en 1979/80. Cela avec des accents à vous faire frissonner d'avance ! Or, d'ici là, aucune centrale thermique ni aucun barrage ne seront mis à la retraite. Par contre, s'ajouteront au « parc » existant 4 réacteurs nucléaires de 900 MW (Bugey 2 et 3, Fessenheim 1 et 2), 4 « tranches » au fuel de 700 MW (Aramon 1 et 2, Cordemais 2 et 3) et au moins 155 MW hydrauliques sur la Haute Isère (Enerpresse du 10.1.77). Même avec des facteurs de charge médiocres, qui va consommer tout ce courant ? Comme son homologue anglais, le C.E.G.B., EDF va vers une surcapacité de production.

JE T'AIDERAI A VIVRE SEUL(E)

**tout le monde
doit avoir le droit
de ne servir à rien**

JE me doutais bien qu'en parlant de la solitude comme de quelque chose de positif je ferais scandale. Il fallait pourtant bien y venir un jour ou l'autre. Vous avez dû vous apercevoir que je m'étais fait une spécialité depuis quelque temps de dénoncer une certaine recherche de sécurité qui sert d'appât numéro un à la société de consommation et de base à toutes les violences. La sécurité est en question aussi dans le couple. Elle y est même furieusement en question. Et là bien sûr je rejoins Arthur vitupérant contre son « douillet nid monogamique ». Mais si c'est pour aller traîner ses besoins de gratification, de conquête, de possession, sous tous les draps, si c'est pour se lancer dans une nouvelle série de consommations bien faites pour vous sécuriser et refouler certaines réalités fondamentales, je ne vois pas en quoi on se distingue de tous ceux qui n'affichent le règlement des fidélités réciproques que pour mieux le transgresser.

Qu'est-ce que j'ai voulu dire ? Qu'on ne rencontrera jamais vraiment les autres - et parmi eux certains avec qui on aimera plus spécialement faire un bout de route - tant qu'on ne se sera pas vraiment rencontré soi-même. Soi-même, tout nu, tout vide, ce néant qu'on nous apprend à cacher sous toutes sortes de masques plus importants, plus nécessaires les uns que les autres. Tant qu'on n'a pas compris ça, on est bon pour s'agiter comme des marionnettes qui croiraient choisir leurs postures. On est pensé alors qu'on imagine penser. On ne fait que camoufler le vide personnel à l'aide de toutes sortes de jeux, pas tous innocents. On récupère d'une manière plus ou moins directe toutes les sollicitations du militantisme et de l'art de consommer. On croit aimer quelqu'un et on n'aime qu'un prétexte à faire des tas de choses ensemble. On croit préparer la révolution et on n'aspire qu'à des programmations encore plus sécurisantes. Et vous aurez beau, de loin en loin, vous réveiller mauvais et floué : ce sera pour vous rendormir vite fait dans de nouveaux nids, même en y réduisant au maximum les investissements affectifs et matériels. Dans de nouveaux rangs, délicieusement dépossédé du risque de devoir penser seul...

Je propose un renversement de perspective, et qu'au lieu de considérer la solitude, le vide, sous toutes leurs formes, comme des horreurs, on en fasse la base même de toute existence. Nous

sommes des millions de non-existants en quête d'autres non-existants qui pensent qu'ensemble ça va faire une existence. Ça ne fait qu'un récital d'attitudes répertoriées, de la naissance à la mort en passant par quelques autres scènes accessoires où chacun peut observer que nous nous tenons entre les marges d'une certaine conformité.



Ça ne fait qu'une vaste co-production panoramique et en couleurs, jusqu'au jour où on s'aperçoit qu'on est tombé dans le panneau et que la planète est comme couverte d'un voile mortuaire. Alors on se met à hurler à l'insécurité et on se révolte contre les guides qui nous ont promis du vent... Et on repart dans de nouvelles entreprises qui évacuent des bricoles sans importance comme le fait, par exemple, qu'entre la naissance et la mort la vie peut prendre n'importe quel sens.

tempête d'urgences

Je n'ai jamais dit qu'on n'avait pas le droit de lui en donner un. D'abord on ne pourrait pas s'en empêcher, ensuite elle en a toujours déjà un, que nous suçons avec le lait de notre mère, et c'est sur la base de ce premier sens que nous pourrions, peut-être, en inventer un autre. Mais c'est tout différent de produire du sens sur un fond de vide ou sur un fond de plein. Dans le premier cas, vous savez que vous inventez, que quelles que soient les beautés de votre système et la rigueur de sa logique cela vous appartient. Il en résulte que le fanatisme vous est interdit, l'existence relevant en quelque sorte de l'œuvre d'art. Vous créez votre vie et vous en assumez les risques sans vous chercher d'excuses. Dans l'autre cas, les choses étant « comme elles sont », vous serez abonné au respect et à l'obéissance de ce qu'elles doivent être. Il y a plein de

choses à faire (à être), qu'on ne saurait manquer de faire (de faire être) sans mettre autre chose à la place. Vous êtes embarqué dans une tempête d'urgences où vous ne serez jamais qu'un exécutant en face d'autres exécutants toujours suspects de ne pas exécuter avec suffisamment de zèle...

Toutes les sociétés ont été jusqu'à présent fondées sur l'horreur du vide. Ce qu'on appelle économie n'est jamais que l'expression de cette horreur-là, qui va grandissant comme le carré ou le cube du Progrès, et la réflexion sur l'économique en est à certains égards le sommet... Au terme du processus, on voit se dessiner une assignation de plus en plus précise de chaque existant, moineau, arbre ou citoyen, dans un rôle qui lui permet théoriquement d'être ce qu'il « est » (doit être) en toute sécurité, entendez : pris dans l'ensemble productif qui lui donne tout son sens. L'ordinateur programme tout cela d'une manière de plus en plus jalouse et personne au bout du compte n'a plus rien à choisir. La proclamation du vide, dans ces conditions, devient éminemment subversive, l'affirmation de la gratuité : pour qu'une personne, une chose, ait toute sa valeur, elle doit pouvoir ne servir à rien. Tout service attendu d'elle, en effet, la ramène à un programme, évide en elle tout ce qui ne répond pas à son « rôle » : en fait une marchandise.

vive le vide

La formule soulignée ci-dessus est évidemment une formule-limite. Vous ne serez jamais sans servir du tout, sans entrer dans le « champ » des autres sous la forme d'une expérience toujours utilisable d'une manière ou d'une autre. Mais cette limite-là, même si elle est impossible à atteindre, donne à vos rencontres une toute autre saveur.



Vous ne serez plus obligé de coucher avec une fille parce qu'elle vous aura paru sympathique, et si ce que vous avez à vous communiquer prend une tournure sexuelle, ce ne sera pas un drame si vous ne faites pas un record. Vous pouvez très bien vivre avec elle sans que ça implique la mise en ménage, les relations jalouses, toutes les clôtures qu'entraîne avec elle la formation d'un couple. Dans un autre ordre, vous n'êtes plus obligé d'avoir sur les choses un regard utilitariste : de ne connaître les fleurs qu'en bouquets, les paysages qu'au bout de votre caméra, les bêtes autrement qu'appriivoisées. Vous n'êtes plus obligé d'en faire autant, de justifier votre vie par du labeur : de vous mesurer à la quantité de matériaux et d'énergie que vous aurez consommée...

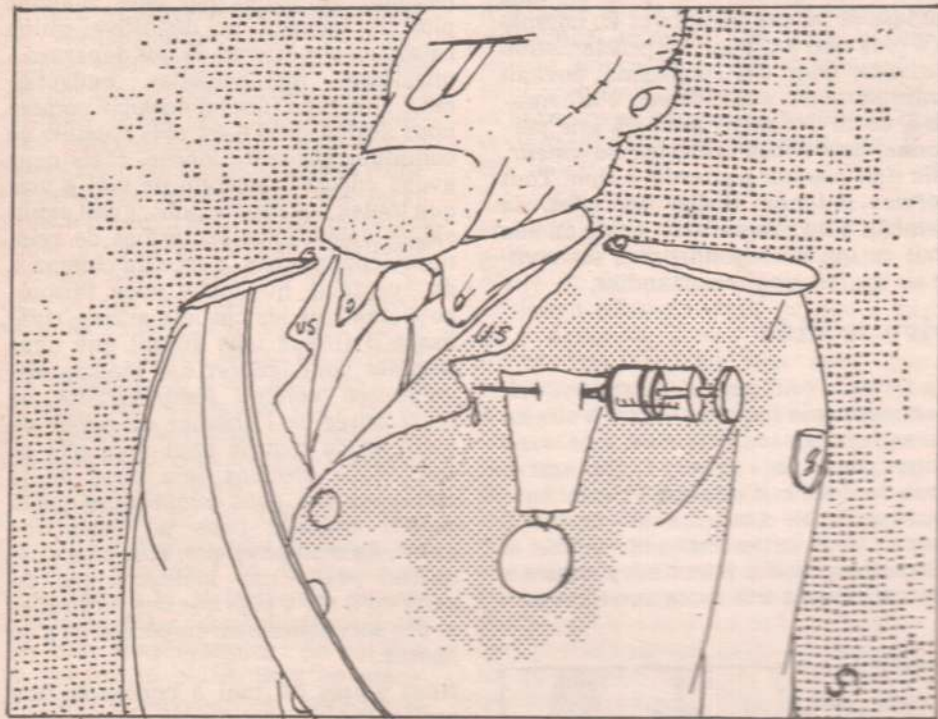
Nous sommes bien d'accord : ça ne s'improvise pas du jour au lendemain. On nous a inculqué un culte furieux de l'action, au point que nous n'avons plus de sécurité, en définitive, qu'en raison de nos efforts, de nos dépenses - physiques, intellectuelles, budgétaires... Des gens férus d'écologie comme nous savent qu'il n'est plus possible de continuer sur cette lancée. Mais nous avons encore beaucoup de mal à voir que toutes nos productions, aussi explicables soient-elles en termes de relations économiques, c'est « du cinéma », du spectacle que nous nous faisons, nous donnons les uns aux autres, rivalisant d'ardeur tous autant que nous sommes pour ignorer des réalités élémentaires comme l'impossibilité de toute durée ou l'absence de raison de vivre et de mourir pour quoi que ce soit. Nous prenons cela pour de la métaphysique, sans comprendre que la société actuelle nous en vend une autre, de métaphysique, et le plus cher qu'elle peut : une métaphysique du salut où il n'y a plus que des servitudes et des serveurs bien empêchés de s'en libérer.

Nous avons du mal à concevoir une société qui se constituerait non plus sur la base du salut par le plein - le plein d'avoirs, le plein d'être, le plein de choses à faire - mais sur un « vide » qui donne à tout ce que nous faisons un caractère franchement expérimental, chacun sachant ou apprenant à savoir aussi clairement que possible que ce qu'il fait (tente) n'est pas toujours à faire ou n'urge que dans certaines conditions qu'il lui appartient de changer... Nous avons du mal, de même, de concevoir la vie affective comme la mise en commun de la solitude. Cela peut sembler paradoxal, mais « Je t'aiderai à vivre seul », quelle plus belle déclaration d'amour, dites-moi, et qui ne se limite évidemment pas à une seule personne... ?

Lambert

UNE PETITE AMNISTIE POUR UN GRAND OUBLI

**malgré
les mesures
démagogiques
du bon Carter
rien n'est réglé
pour la grande
majorité
des réfractaires à la
guerre du Viet-Nam.**



E LLE a évolué, l'opinion américaine, ces dernières années, les insoumis rentrés par Conseils de Clémence du président Ford s'en sont bien aperçus : ils ne sont plus les ignobles lâches à la solde des communistes qu'on faisait d'eux naguère. On leur pardonne tout dans les chaumières et même, on va jusqu'à se demander s'ils n'avaient pas un peu raison de ne pas vouloir « y aller ».

Les raisons de ce revirement ? Elles sont nombreuses. D'abord l'affaire du Watergate, c'est certain, a porté un grand coup à l'infailibilité de la présidence. Irréversible ? Peut-être pas, hélas. Un Carter, auréolé de sainteté candide, bon mari, bon père et bon chrétien est l'homme de la situation

pour rétablir le principe de confiance absolue : du moment que le gouvernement en la personne du président décide, c'est que c'est bon pour l'Amérique ! Allons découdre du Cubain, du communiste ou bientôt de l'Africain puisqu'on nous le demande... A voir.

Autre raison d'une prise de conscience générale : l'information sur les conditions locales de la guerre rapportée au cours des années par les soldats eux-mêmes. A partir de 1969, ont commencé à circuler dans la presse des témoignages, récits, photos, sur les atrocités pratiquées au Viet-Nam. Les très nombreux combattants noirs ont d'autre part pris conscience (en même

temps que leurs frères se révoltaient aux Etats-Unis même) du caractère impérialiste et éminemment raciste de cette guerre.

le lampiste

Enfin il faut compter non seulement avec le mécontentement, le désenchantement des anciens combattants foulés, mais aussi avec le fait qu'ils constituent un problème social grave. Engagez-vous, Rengagez-vous, on leur disait ! Air connu. On y ajoutait : l'armée t'apprendra un métier (mécanicien, électricien, chauffeur, etc.) te montrera du pays, fera de toi un homme et t'ouvrira les portes de l'Université. Qui s'est jeté alors dans les bras de l'oncle Sam pour endosser son bel uniforme ? Les « pau' blancs » de la classe ouvrière, les noirs en nombre

considérable, et tous les représentants des minorités raciales et ethniques ! Après coup, de promotion sociale, point, on s'en doute. Mais la souffrance, les blessures, la mort et surtout la déchéance, drogue, folie, chômage ; on compte, depuis la fin de la guerre, à peu près autant d'anciens combattants morts par excès de drogue, par suicide ou par accident de voiture qu'il y a eu, au total, d'Américains morts au Viet-Nam pendant toute la durée de la guerre. Deux cent mille anciens combattants sont soignés pour problèmes psychologiques graves. On parle en outre de deux cent cinquante mille toxicomanes. Cinq cent mille anciens héros de la puissante Amérique sont sans emploi (1).

Il n'y a pas à s'étonner que se soit créée là une nouvelle classe de mécontents, surtout quand on sait que ces anciens symboles de la fierté nationale sont aujourd'hui rejetés par toutes les tendances politiques traditionnelles : pour la gauche, ils ont fait la guerre. Pour la droite ils ont perdu la guerre ! Dans les deux cas, le lampiste c'est le trouffion. Facile.

Alors on voit fleurir un peu partout des associations d'anciens combattants d'un genre nouveau. Contestataires, très liés dans certains cas aux mouvements noirs, elles ne ressemblent en rien à celles de leurs aînés des deux guerres mondiales ni à ce que nous connaissons en France.

Dans ce contexte, la politique des gouvernements successifs, accentuée récemment par Carter, est de la faire oublier, cette foutue guerre. On voudrait la faire passer pour une simple erreur de tactique commise par de vieilles culottes de peau débilisées mises au rancart depuis : ces ganaches avaient sous-estimé la force de l'ennemi, pas bien compris que celui-ci livrait une guerre d'indépendance... Enfin ils avaient pensé comme pensent les militaires, c'est-à-dire peu et de travers, tandis que votre bon président Carter qui n'est pas bidasse pour deux sous, lui, va penser fort et juste, laissez-vous aller dans ses bras généreux !...

le nonosse Ford

Ca pourrait presque marcher, cette poudre aux yeux. Parlez cette semaine à un Français des insoumis U.S., il vous répondra : « les veinards, Carter vient de les amnistier ». Or, cette fameuse amnistie Carter, c'est absolument bidon, une mesure démagogique à bon compte. Presque rien de plus que la « clemency » de Ford.

NOUS,
AVEC PÉTAÏN,
ON L'AURAIT
GARDÉ,
LE VIETNAM



Dans une Amérique fort agitée des remous du Watergate et indignée du hâtif pardon accordé à Nixon sans que rien ne soit vraiment élucidé, Ford avait rapidement jeté un os à ronger aux contestataires pour les calmer : jugés cas par cas (il ne s'agissait donc pas d'une clémence générale et automatique : encore fallait-il avoir une bonne gueule pas trop foncée, pouvoir se payer un avocat et savoir s'exprimer, pour avoir une chance) par des Conseils locaux, les insoumis pouvaient considérer, s'ils gagnaient leur cause, être définitivement à l'abri des poursuites. Mais, mais, mais... Mais leur casier judiciaire portait mention de leur insoumission... Mais ils se trouvaient dans l'obligation d'effectuer un service dit « alternatif », consistant en un travail civil choisi par le Conseil sur ce seul critère : qu'il soit « cheap », basement rétribué, en dessous de la solde militaire... Mais, en cas de licenciement, on était de nouveau passible du tribunal pour n'avoir pas effectué jusqu'au bout le service alternatif... Le piège, quoi, se sont dit les insoumis ingrats comme des bourriques : seulement 7 % de ceux qui auraient pu bénéficier de cette merveilleuse « clemency » en ont profité !

(1) Chiffres donnés par « ZERO », journal des Américains exilés en France, c/o Françoise Reille-Soult, 23 rue Sainte Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris.

le susucré Carter

En crabe, Carter tente un nouveau pas pour impressionner favorablement l'opinion internationale et calmer un nombre un peu plus grand de ressortissants américains. Certes, il s'agit cette fois d'amnistie et le mot sonne bien. Mais cette mesure, bien peu différente de la précédente clémence ne coûtera pas cher aux Etats-Unis, nation militariste qui par ailleurs et malgré les beaux discours poursuit à l'intérieur sa propagande de promotion sociale par l'engagement volontaire dans l'armée de métier d'un pays fort.

L'amnistie de Carter trace une ligne de démarcation nette entre les bons

mal. S'ils rentraient au bercail profitant de l'amnistie, ce serait tout bénéfice pour les Etats-Unis : ils cesseraient, témoins gênants, d'être les ferments d'une propagande anti-américaine à l'étranger !

Les « mauvais » réfractaires, ceux que la magnanimité de Carter laisse dans l'oubli sont, eux, beaucoup plus nombreux. Ce sont par exemple les onze mille insoumis déjà jugés dont il faudrait, en toute justice, blanchir le casier judiciaire. Ce sont aussi les quelques millions qui ne se sont jamais fait inscrire sur les listes militaires : leur délit est passible de cinq ans de prison ou d'une amende de dix mille dollars. Ce sont encore les centaines de milliers

déchus de leurs droits civiques, ne pouvant plus voter. Considérés comme déchets inutilisables.

tirer des conclusions

Ainsi, de petite faveur nuancée en petite mesure de clémence, les gouvernements successifs empêchent que les vraies questions ne soient posées et poursuivent derrière leur paravent bon enfant une politique très malsaine de néocolonialisme économique vis à vis des pays d'Indochine, du Viet-Nam, sans que la grande masse d'opinion américaine ou mondiale semble s'en soucier sérieusement.

ALLEMAGNE : DES OBJECTEURS TOUJOURS EN PRISON

Le droit à l'objection de conscience est reconnu dans la constitution d'Allemagne Fédérale par le paragraphe suivant : « Nul ne doit être contraint de porter les armes si sa conscience le lui interdit. Les modalités d'application sont précisées par une loi fédérale. »

Aussitôt après la remilitarisation de la RFA en 1955, ont été créées des commissions restreintes, présidées par un juge nommé par le ministre de la défense. En contradiction totale avec la constitution, des milliers de personnes ont dû se soumettre à ces interrogatoires pour justifier leur objection de conscience. Il y a quelque temps, le gouvernement des sociaux-démocrates et des libéraux a tenté de modifier les modalités de l'objection, afin que les jeunes puissent choisir librement entre un service militaire et un service civil. Ce changement de mentalité n'est pas seulement dû à la pression des associations d'objecteurs, mais plutôt à la grande pénurie de main d'œuvre à bon marché dans le secteur social (hôpitaux, maison de jeunes, hospices, etc) Sur les 33 000 places réservées au service civil, 18 000 seulement sont occupées par des objecteurs.

Ce projet du gouvernement, approuvé par les députés du Bundestag, n'a pas pris force de loi, le président de la république craignant que les chrétiens-démocrates n'imposent un recours en conseil constitutionnel.

Les interrogatoires continuent donc comme par le passé. De plus, les objec-

teurs qui se sont installés à l'étranger, doivent à leur retour s'attendre à des procès. La justice a voulu faire un exemple dans le cas de l'objecteur Karl Eugen Kurrer. Aux deux premiers interrogatoires, le statut d'objection lui a été refusé. Il est devenu alors citoyen de Berlin-Ouest, où les habitants ne doivent pas être soumis au service militaire (en raison du statut juridique spécial de la ville libre de Berlin Ouest).

Le 14 mai 1975, il a été condamné par le tribunal de première instance de Ingoldstadt à neuf mois de prison avec sursis pour « absence délibérée, désertion et tromperie malveillante ». Après s'être vu refusé pour la troisième fois son statut d'objecteur par le tribunal administratif, il fut immédiatement arrêté par la police militaire, puis remis en liberté jusqu'à l'audience de cour d'appel. Lors de cette audience, il fut condamné à 12 mois de prison ferme. Le 15 novembre dernier, Karl Eugen Kurrer a commencé à purger sa peine.

Peter Plank a déposé en 1973 sa demande du statut d'objecteur, qui lui a été refusé lors des trois interrogatoires réglementaires. En mai 75, il fut incorporé dans la Bundeswehr. Pour son refus de porter les armes, on lui infligea 21 jours d'arrêt de rigueur, puis on l'affecta à un service non armé. Lorsqu'on voulut l'obliger à nouveau en avril 76 à prendre les armes, il préféra être soumis à 3 emprisonnements de 21 jours chacun, le dernier le 16 septembre 1976.

Adresses : Karl Eugen Kurrer, Aussenstelle der JVA Düppel, Kurt-Schuhmacher-Damm 44-46, 1 000 Berlin 52 ; Peter Plank, General Konrad Kaserne, Nonnestr. 8230 Bad Reichenhall ; Paul Vezin, 20, rue du Dévidet, 45 200 Montargis.

réfractaires et les mauvais : seuls seront amnistiés ceux qui ont manifesté leur opposition, leur refus de la guerre avant d'être à l'armée. Il s'agit d'une catégorie bien précise, à part rares exceptions. On l'a déjà vu, ouvriers ou noirs, dans l'ensemble, ont été enrôlés très tôt, à 18 ans, sans avoir le temps ni le loisir de se forger une conscience politique ou un sens critique bien développés. Seuls les étudiants sursitaires, issus de la classe moyenne (la « middle class », sensiblement différente de son homonyme française) ont eu la possibilité de réfléchir et de refuser de porter les armes dans une guerre criminelle avant d'être dans le bain de sang jusqu'au coup. Ce sont les quatre mille insoumis disséminés à travers le monde (2), recherchés par le F.B.I. et qui, dans l'ensemble, se débrouillent pas trop

qui n'ont jamais répondu à leur lettre d'engagement.

Enfin l'amnistie, et c'est très grave, ignore tous ceux qui ont eux des problèmes (à la suite d'une prise de conscience ou non) à l'intérieur de l'armée et qui, répétons-le encore, jeunes victimes d'une propagande mensongère, représentent les plus défavorisés socialement. Il y a les quatre vingt treize mille déserteurs dont trente mille sont exilés, et les autres marginaux, clandestins. Et puis il y a tous ceux qui sont affublés d'un « mauvais livret militaire » (la raison peut en être d'avoir pissé au lit comme d'avoir commis un délit grave) et qui portent cette tare comme on porte un casier judiciaire chargé, tant la société américaine est militarisée : ils rencontrent d'énormes difficultés, voire l'impossibilité, à trouver un emploi, ils sont



Il serait pourtant plus que souhaitable, pour l'avenir du monde que les conclusions honnêtes soient une bonne fois tirées, et par les Etats-Unis eux-mêmes, sur ce type de guerre. Faute de cet examen de conscience, les discours lénifiants du gentil Carter perdent toute valeur. Les insoumis tiennent à en témoigner, et il se pourrait bien qu'ils décident de boycotter les miettes qu'on leur jette du bout des doigts pour leur clore le bec.

Il faudrait enfin avouer à la face du monde que cette guerre impérialiste était injuste, illégale, inique et que les hommes qui s'y sont opposés en toute conscience non seulement étaient dans leur bon droit mais encore ont été les seuls à faire leur devoir. Souvenez-vous de Nuremberg, mon brave Monsieur Carter, et des belles proclamations des alliés, à l'époque, sur l'obligation morale de résister aux ordres quand ceux-ci sont criminels...

Isabelle Cabut
(enquête J.L. Soulié)

(2) Il y a eu environ trois cents déserteurs américains admis par la police française depuis 1967, mais leur situation est flottante et inconfortable. Quinze cents insoumis, de plus, sont ici en situation précaire : détenteurs de passeports à leur arrivée, ils ont pu obtenir carte de séjour et permis de travail, mais le gouvernement français ne leur reconnaît pas le statut de réfugiés politiques, se ménageant ainsi les bonnes grâces du gouvernement des Etats-Unis (pour tant, naguère et prima della rivoluzione, le statut avait été accordé à des déserteurs d'Angola dont le gouvernement Portugais préférait les savoir chez nous plutôt qu'à semer la pagaille aux colonies). France, terre d'asile !...

LES HORS DE LA LOI DU MAROC

Cent trente sept prisonniers politiques marocains viennent d'être jugés par le tribunal correctionnel de Casablanca. Ils sont inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de complot ayant pour but le renversement du régime d'Hassan II, et de reconstitution d'association interdite. Avdelatif Zeroual, un des inculpés, est mort sous la torture.

Des incidents très violents se sont déroulés au cours du procès le mardi 18 janvier. Face à la décision du président du tribunal d'entendre les inculpés un à un, ces derniers ont décidé de refuser de répondre aux questions et ont entamé une grève de la faim illimitée. Trente membres des familles des détenus ont été arrêtés sans qu'on en sache la raison.

Les Comités de lutte contre la répression au Maroc appellent l'opinion française à manifester solidarité avec les inculpés. Un appel signé par plus de 1600 personnes dénonce « la politique de répression qui est une atteinte permanente à la liberté et aux droits du peuple marocain », et demande aux autorités marocaines de « respecter les droits démocratiques ».

Signatures à renvoyer d'urgence à Mme Morel, rue des Saules, 78930 Guerville.

Hassan II déclarait le 21 novembre 76 : « Pour ce qui est des prisonniers politiques, il n'y en a pas chez nous. Il y a des prisonniers d'éthique. Un homme qui sort de la loi n'est plus un prisonnier politique. »

LIAISON POUR LES MUNICIPALES

Le « Mouvement écologique » vient de créer un secrétariat de liaison pour les élections municipales. Les buts de ce secrétariat :

- Envoyer à chaque groupe une fiche de renseignements à retourner très vite. Cette fiche a pour but de connaître les projets de chaque groupe écologique pour les municipales, la présentation éventuelle d'une liste de candidats, le matériel et les moyens dont ils disposent.

- Faire la liaison avec la presse nationale.

- Tenir une permanence, au soir du premier tour, pour centraliser et diffuser les résultats locaux.

- Tenir une conférence de presse nationale entre les deux tours pour faire connaître les positions de chaque groupe.

- Faire un affichage national sur l'écologie aux municipales, reprenant le thème de la campagne Dumont : « A vous de choisir ».

Cette affiche sera disponible prochainement, au prix de 1 F pièce (0,50 F à partir de 10 exemplaires). Un spécimen sera envoyé aux groupes.

Une réunion nationale pour faire le bilan des municipales, envisager la tactique pour les législatives de 78, et préparer les actions futures, aura lieu les 26 et 27 mars 1977 à Lons-le-Saunier, dans le Jura.

Une souscription nationale est ouverte pour couvrir les frais de la campagne électorale. Chèques bancaires ou postaux sont à adresser au « Mouvement écologique ».

Secrétariat pour les municipales : « Mouvement écologique », 65, Bd Arago, 75013 Paris. Permanence : tous les après-midis de la semaine de 14 h à 18 h. Tél. : 331 22 74.

revue

SOUTENIR « SXPOL »

En janvier 75 paraissait le premier numéro de la revue « Sexpol ». L'équipe rédactionnelle se présentait ainsi : « Nous n'avons pas de recettes. Surtout pas. Nous questionnons une certaine réalité voilée et nous faisons des découvertes, avec étonnement. Dans la jungle de misère, il y a aussi des claires de vie. Nous voulons être des explorateurs d'un monde méconnu ». Un itinéraire, avec le droit de s'écarter revendiqué, précisait : « Le plaisir est une rupture dans l'ordinaire douloureux. Le plaisir se codifie, se chosifie, se marchande, se négocie. Pour qu'on ne le prenne pas. Sexologie politique ? Nous ne sommes pas dupes des mots. On fait avec, et contre si possible. Nous voulons considérer la sexualité en tant qu'expression la plus intense de l'énergie vitale libérée ». Aussi la revue « Sexpol » allait-elle « exprimer les luttes menées partout pour une sexualité libre, dénoncer la récupération idéologique et marchande de la sexualité ».



Une douzaine de numéros publiés dans une iconographie et une maquette superbes ont ouvert des dossiers sur la médecine, le militantisme, la drogue, la beauté-laideur, le couple, l'enfance, la bouffe, le dernier en date sur les homosexualités, qui doit se poursuivre en principe dans le prochain numéro.



En principe parce que, avec 15 000 lecteurs et lectrices, la revue « Sexpol » pourtant n'est pas sûre de tenir le coup. Que son rythme des abonnements s'essoufle, et le budget s'écroule. Une soixantaine d'abonnés supplémentaires à chaque numéro, ce n'est rien pour contrer les trusts Hersant-Amaury and Co. Je pense qu'il serait indécent (mais oui !) de ne pas soutenir cette revue au moment où la sexualité agite les colonnes de la G.O. Adressez vos chèques à l'ordre de la Revue « Sexpol », BP 265 75866 Paris Cedex 18 (CCP 34 301 36 La Source). 90 F pour 10 numéros. « Sexpol » ? C'est une touche de ciel bleu avec quelques autres canards dans la grisaille quotidienne ! Aidez-le !

C.T.



HALTE AU SCANDALE !

En bas de chez moi, un petit commerce bien cracra, avec un officiant itou, béret vissé jusqu'aux yeux et pantoufles traînantes. Je n'y recourrais qu'en cas d'urgence. L'autre soir, une envie de radis me prend à la gorge, je descends dare-dare chez l'abominable. Il a des radis, quel bonheur. Des radis de serre, mais on ne peut pas tout avoir. Mettez-m'en deux bottes, monsieur l'Horrible. Douze francs. Six francs la botte. Je titube sous le coup, je lui rends ses radis, et regagne ma mansarde. En vérité je vous le dis, une société qui en arrive à vendre une botte de radis 6 (six) francs, cette société-là est condamnée. La radis giscardien sonne le glas de la société bourgeoise. Enfin, j'espère.

A.V.

spectacles

LE STADIUM : UNE AFFAIRE QUI MARCHÉ

Seize mille entrées pour le dernier trimestre, une brochette de groupes, chanteurs, chanteuses qui mettent délibérément à côté de la plaque show-business et des spectacles à prix fixe : 25 F, honnête. Le Stadium ne promet pas de cons. Les invités (depuis Nougaro, qui a inauguré les lieux en compagnie des Etoiles, travelos rigolos) méritent le label Qualité de l'Oreille.

Qu'on en juge : Una Ramos, Malicorne, Anne Sylvestre, Dick Annegarn, Reggiani, Felix Leclerc, Pauline Julien et Stivell ont égayé les soirées de l'endroit. C'est pas fini. Jeudi 3 février, ce sera le tour de Mouloudji, Henri Dès et Marie-France Roussel. Le 17, vivent les cultures régionales ! Donzella (Corse), La Bamboche (Auvergne) et Tri Yann (Bretagne) feront les fous sur la scène, pour notre plus grand plaisir. 25 balles divisées par trois, ça fait huit balles et quelque par groupe. Très beau, pas cher.

A.V.

BIRD ON THE WIRE

J'avais seize ans, et j'aimais. De ces amours chauds et violents qui vous brûlent et vous durcissent pour longtemps. Pour toujours. J'aimais, et j'en acceptais toutes les fatalités : lui téléphoner à minuit, murmurer « j'ai besoin de toi » et raccrocher. Le guetter des heures dans le froid pour capter un sourire qui ne m'était pas forcément destiné. Braver la gouaille de ses copains pour poser la main sur son cou, là où la peau est fine et tiède et où bat une veinule affolée. J'aimais, et peu m'importait de l'être en retour, car l'intensité venait de moi, et j'avais appris à ravalier mes larmes et à en goûter l'amertume comme une volupté. J'aimais, et n'en disais rien. Pas de larmes, pas de cris, pas de mots, pas de ragots gentiment déployés à mes copains de classe (j'étais en première). Celles-ci en retour me vouaient une solide rancune. Je m'en foutais. J'étais meilleure élève qu'elles, elles n'avaient aucune prise sur mes silences qui n'en étaient du reste pas, car je parlais beaucoup pour en dire le moins possible. Vieille ruse.

Et puis un jour où elles m'avaient lassée, alors que le professeur de français réclamait des volontaires pour réciter « quelques vers » je me suis levée, et je leur ai dit ces couplets écrits la veille (24 mai 1967) :

*J'ai tant de fois pris les armes
Tant de fois eu de chagrin
Essuyé tant de larmes
Au creux de ma main
Que tout ce qu'on peut dire
Sur mes paroles, mes gestes
M'arrache un sourire
Et je me fous du reste.
Vous les petites bourgeoises
Qui me désapprouvez
Vous qui me cherchez noise
Jamais vous ne saurez
De quel or est le jour
Que chantent les feuillages
Ce qu'on appelle amour
Passion, bonheur et rage.*

*Vous ne connaîtrez pas
Les mots de poésie
Qui sont à chaque pas
Chaque souffle de vie
Vous ne pourrez comprendre
La chaleur d'une peau
La volupté d'attendre
Un regard ou un mot.*

*Vous êtes et vous serez
Prisonnières des gens
Qui se moquent du vent
Et meurent de préjugés.*

*Ces gens comme vous qui faites
Les réputations
Ces gens, ces trouble-fêtes
Jugeant sans rémission.*

*Moi, je veux être. Pouvoir
Goûter à l'eau du ciel
Si j'ai envie de boire
Et voir les hirondelles.*

*Je peux jouer mon cœur
même au jeu du malheur
Et crever de plaisir
S'il me plaît de mourir.*

*Une telle vie m'est bonne
Pourquoi donc m'en priver ?
Mais vous me condamnez ?
Baste, je me pardonne.
Je vous dis « au revoir »
Car j'aime être polie
Et dans tous mes regards
N'entre... aucun mépris.*

*Oui, quand je vous regarde
C'est avec amitié
Et si vous éternuez
Je vous dis « Dieu vous garde ».*

Ce texte - qui ne fut pas très apprécié par mes camarades - a dix ans. Il me semble toujours actuel. Je viens d'apprendre que la rancœur et l'agressivité existent encore. J'ai aussi appris, et cela m'est beaucoup plus douloureux, que les gens ne prennent plus ni le temps de vivre, ni celui d'aimer, ni même celui d'être tendres.

Tant pis. De la tendresse, j'en ai des tombereaux plein mes poches. Alors je me prends par la main et je m'emmène faire un tour, les mains dans les poches, à travers des miroirs qui ne me renverront pas d'indifférents reflets.

Françoise Danam

La Gueule Ouverte aide le plan Barre

A partir d'un tas de crêpes

Qu'est-ce qui est bon, nourrissant et pas banal ? Le caviar. C'est pourquoi notre causerie d'aujourd'hui portera sur les crêpes. Marmitons, marmitones, coiffez-vous de vos toques, on y va, on est partis, c'est comme si c'était fait. La pâte à crêpes, c'est comme les rince-cochons, chacun a sa recette. Pour ceux qui n'en n'ont pas, en voici une, bien légère et bien savoureuse. Deux options : pour les riches, un œuf par morfalou, pour les moins riches un œuf pour deux. Une livre de farine, pincée de sel, et du lait au pif, le but de la manœuvre étant d'obtenir une pâte fluide, mais point trop. Une ruse, sans supplément de prix : on bat les blancs en neige et on les incorpore, au moment de passer à l'action.



Avec le beau tas de crêpes ainsi obtenu, on va rigoler cinq minutes, en annonçant ... les beignets de camembert. Parfaitement. On malaxe un camembert pas trop ravagé avec un peu de beurre, poivre et un rien de paprika. On pose une grosse noix de ce mélange bien travaillé au centre d'une crêpe qu'on attache en baluchon, fermé par une cure-dents ou une allu-

mette dont les nigauds se garderont d'ôter le soufre. On plonge les beignets dans la friture. Quand ils sont dorés, le marmiton hilare les retire (à l'écumoire) et annonce la couleur à ses invités.

Bien surveiller leur physionomie : les beignets de camembert, une entrée rigolote. Toujours végétarien : les crêpes aux œufs, plat intelligent. Dans de l'eau frémissante, on met une cuillerée de vinaigre. On casse un œuf dans une petite louche (ou une grosse cuillère, et vive le libre-arbitre) et on glisse tendrement l'œuf dans l'eau. Trois minutes doivent suffire. On l'égoutte sommairement, et on le place dans une crêpe qu'on plie en rectangle. On nappe avec une béchamel légère : beurre fondu, un soupçon de farine, verser du lait doucement. La sauce se trouvera bien d'une pincée de sel, d'un peu de poivre et de deux ou trois coups de râpe de noix muscade. Accompagnement de tubercules. Une ou deux grosses pommes de terre par tête. D'un couteau preste, on les fend avant cuisson. Elles filent au four. Au moment de les servir, on glisse dans la fente de chacune une cuillerée de beurre de roquefort, ce sera le seul investissement sérieux du repas. Le beurre de roquefort, c'est la conjonction à parties égales de beurre et de fromage. On poivre, c'est tout. Il est recommandé de se lécher les doigts comme des malpropres.

Il reste des crêpes ? Qu'à cela ne tienne, ça prouve seulement qu'il n'y a pas d'enfants ni de bâfreurs sous ton toit. On va se faire un petit quatre heures. On pôle une demi-banane par personne. On sucre. Les grands ont droit à un trait de rhum chaud. On emballe dans une crêpe, et on envoie tout ça au four (chaud) pour un stage de dix minutes. C'était bon ? J'en suis fort aise. La semaine prochaine, on récidivera dans le végétarien rigolo mais intelligent. Continuez à envoyer le mode d'emploi de vos régals préférés.

Anne Vergne

bouquins

AINSI RIAIT APPA LA CHIENNE

En ce temps-là, Appa la Chienne sortit de sa retraite fatale pour quémander quelques brins d'une herbe étrange qui puisse stimuler son esprit ramolli. Avertis par le Grand Routard Bisart, les disciples affamés se prosternèrent devant les boots usées du vénérable animal.

- ô vieille Appa putride, crache-nous encore quelques uns de tes conseils livresques.

- Ecoutez ma parodie, flipés indignes. Mes yeux fatigués ne voient plus qu'un seul ouvrage. Mais à lui

QUI CHOISIR?

N° 169

soirées:



trions les mâles

seul il en est trente. - D'où vient cette miraculeuse multiplication, Grand Boulanger gâteux ?

- C'est que ce livre essentiel rassemble une brochette subtile de célèbres journaux, imités avec intelligence et déformés avec humour dans le seul but d'animer vos forces misérables et figées.

- Des pastiches ? - Des parodies, pauvres poires ignares. Elles ne respectent pas leurs modèles comme des valets leurs maîtres, mais se moquent ouvertement de leur débilité profonde.

- Accorde-nous un exemple, animal faisandé.

- Lisez alors Rance Soir et Le Ligaro, les grands quotidiens de la presse-purée, compulsez le numéro spécial de Qui Choisir ? publié par l'Union fédérale des consommatrices avec son test des huit phalocrates,

léchez les pages glacées de Rock et Flip, rêvez à l'extraordinaire raid Paris-Chaumont dans Tartir, le guide pratique du voyageur, apprenez la dérive nasale dans le dernier bulletin de L'Internationale Situalasinusite, imaginez les entretiens passionnants entre Michel Bosquet et André Gorz dans Les Vamps modernes, et vous comprendrez la sagesse de mes propos.

- Pour nous reposer de ces exercices de style, n'y aurait-il pas aussi quelques petits mickeys ?

- Si fait. Austérix le gaulois dévoile enfin l'autre face du menhir, Bétassine se plonge dans la lumière divine d'un gourou de Montparnasse, Sbirou fait des rêves érotiques et Lucky Glauke donne dans le sanglant.

- Et quel est le nom de ce

précieux ouvrage, chienne félide ?

- Rire 2. C'est le deuxième recueil des grandes parodies d'Actuel, publié aux éditions du Sagittaire.

- Actuel ? Le défunt mensuel ?

- Lui-même. Le phare de la contre-culture, le prophète de l'écologie, la bouée des marginaux, la parano des crypto-marxistes, le miroir du rock, l'historien des barbares, le chantre des routards, l'apôtre de la banane urbaine, celui qui écrivit « Se cacher la tête dans le sable n'a jamais empêché les autruches de se faire botter le cul », le seul qui osa se poigner au sommet de sa gloire...

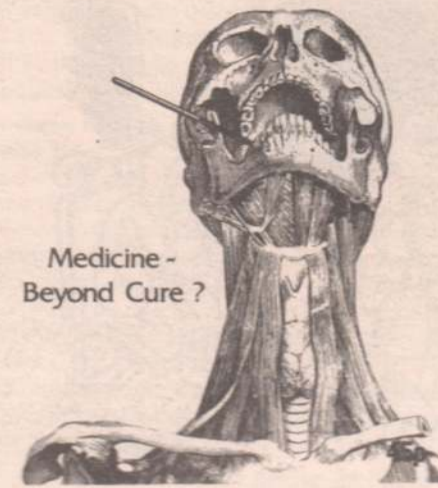
Puis Appa la Chienne remua sa truffe purulente et s'étouffa dans un immense éclat de rire.

PCC : Dominique Simonnet

UNDERCURRENTS

INSIDE: What's wrong with the NHS? • Self-help • Whole-person medicine • Babies in hospital • Drugs and women • Alternative technology centre • Atomkraft • Fincham • Albin history & more

19



Medicine - Beyond Cure ?

revue

UNDERCURRENTS

Ce bimensuel britannique consacre un numéro spécial à la médecine avec une série d'articles dont :

- **Limites de la médecine** : médecine du XX^e siècle contre maladies du XX^e siècle. Qui gagne ? - **le Self-help** (méthode d'auto-examen et d'auto-diagnostic). Prôné par les jeunes et les bien-portants, convient-il aux vieux, aux pauvres et aux malades chroniques ?

- **médecine populaire** : au Vénézuéla, une expérience de médecine déprofessionnalisée.

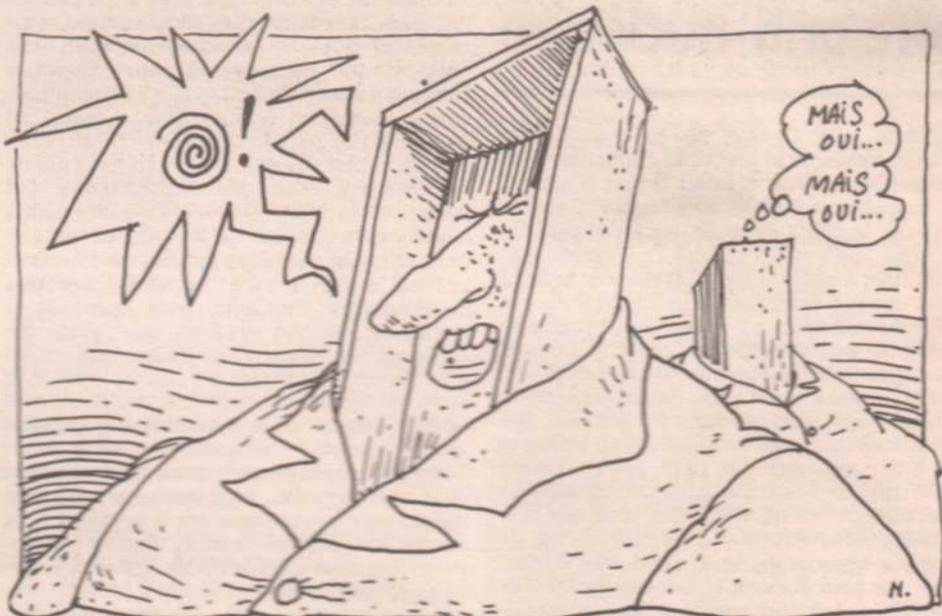
- **le système anglais de sécurité sociale** : ou la nécessité de passer d'un système bureaucratique à une organisation qui soit vraiment au service de la communauté.

- **Avoir son bébé à la maison** : tout le débat entre partisans et détracteurs d'un accouchement « maison ».

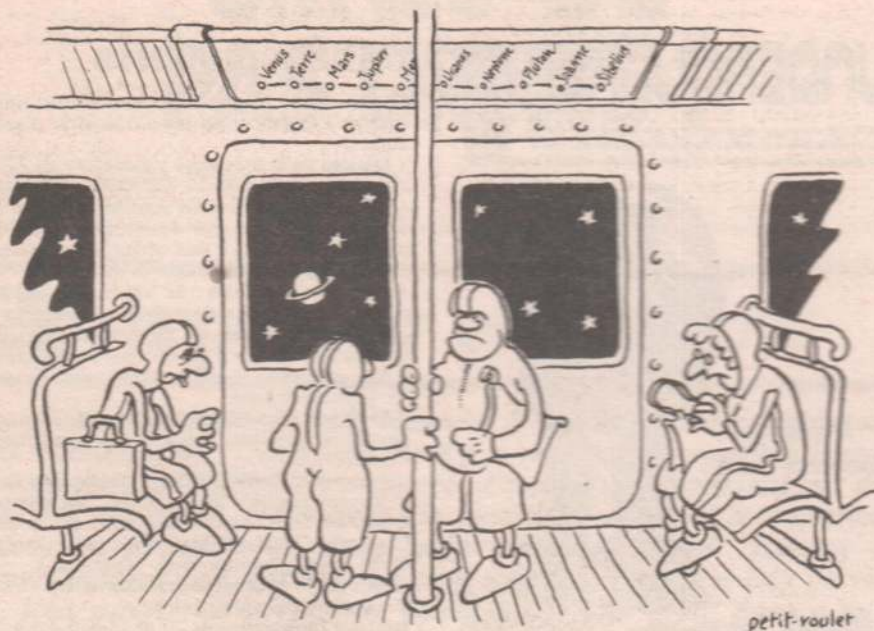
- **Femmes et médicaments** : l'image de la femme à travers la publicité médicale. Un groupe de femmes a organisé une exposition sur ce thème. Contacter : London Hospital Women's Group, c/o Clubs Union, Stepney Way, London E 1.

- **Petit guide de la médecine alternative** : histoire d'élargir votre vocabulaire !

N° 19 d'Undercurrents. Il Shadwell, Uley, Dursley, Glous. G1 115BW. Ou plus simplement en vente dans les bonnes librairies : Librairie Entente, 12 bis, rue Honoré Chevalier, 75006 Paris ; librairie Alternatives, 51, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.



SUR LE TERRAIN



lutte anti-nucléaire

ALSACE. Le Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, distribue actuellement, dans tous les foyers d'Alsace, un supplément à la revue « Ionix ». Dans ce bulletin, le CSFR rappelle les problèmes de sécurité, poursuit l'action « garanties élémentaires ». Cette action doit pouvoir se faire dans chaque commune. Les signataires des exigences suivantes, demandent au maire de présenter leur requête au Conseil Municipal pour qu'il intervienne auprès du Préfet.

Avant la date prévue du démarrage de la centrale de Fessenheim, l'ensemble des conditions suivantes doit être réuni, estime le C.S.F.R. : réclamée dès 1971, par le Conseil Municipal de Fessenheim, la Commission de Surveillance et de Contrôle, indépendante d'EDF et des Pouvoirs Publics et dotée de moyens appropriés, doit enfin être constituée ; Le plan d'alerte et de secours ORSEC-radiations doit être rendu public, intégralement pour tout ce qui concerne la sécurité des populations ; des exercices d'alerte, correspondant à l'accident le plus grave envisagé, doivent être organisés ; la population, concernée par ces exercices, sera consultée sur l'acceptation de ces risques ; les maires, représentant cette population, seront associés au choix du mode de consultation. A la fin de l'année 1976, trente-six municipalités avaient déjà signé les conditions de garanties élémentaires, et envoyé une motion au préfet.

CSFR : J.J. Rettig, école de Champenay, 67 420 Saales. **CSFR Strasbourg :** Paul Dietrich, 26, rue de la 1^{re} D.B. Eschau, 67 400 Illkirch-Graffenstaden.

AISNE. Les Amis de la Terre de l'Aisne-Sud vous invitent à la projection du film « **Condamnés à réussir** » aux dates et lieux suivants : le vendredi 4 février à 21 h, à la MJC de **Chateau-Thierry**, 24, avenue de la République ; le samedi 5 février à 15 h, salle de l'amicale de **Charly sur Marne**, 3, rue de l'Ecole ; le dimanche 6 février à 14 h, au centre social de **St Crépin**, rue Jean Mermoz, à **Soissons** ; le soir, une projection est prévue à **Laon**, mais le lieu et l'adresse ne sont pas encore confirmés ; le lundi 7 février à 21 h, 8, rue du Château, à **Chateau-Thierry** ; le mercredi 9 février, à 20 h 30, au centre social de **Chauny**, avenue de la République, avec le groupe Pollution 02.

POUR FAIRE LE POINT. Au mois de mai, au moment de la conférence officielle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), une contre-conférence sera organisée par les opposants du nucléaire, à **Salzbourg (Autriche)**. Il serait important de savoir où en est la lutte antinucléaire en France, d'une part pour disposer d'une information nécessaire et d'autre part pour amorcer la préparation de manifestations, qui auront lieu au même moment, sur les points chauds du nucléaire. Il faudrait démontrer la force croissante des opposants au nucléaire dans le monde entier, et particulièrement en France, et de ravir, pour une fois, le monopole de l'information aux partisans acharnés de l'énergie nucléaire, rassemblés à Salzbourg, en faisant du dernier week-end de la conférence officielle de l'AIEA, un événement majeur de la lutte contre le nucléaire.

Pourriez-vous indiquer : quels types d'action vous avez organisés, avec quels moyens, quel impact vous avez obtenu sur la population, et sur les élus locaux. Quelles actions pensez-vous organiser dans le cadre des manifestations de Salzbourg ?

Contacts et réponses à la commission énergie des Amis de la Terre, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél : 707 41 19.

ÉNERGIE NUCLÉAIRE, DANGER IMMÉDIAT. Le film réalisé par le collectif **Grain de sable**, dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans la G.O., est presque terminé. Sa sortie simultanée en 35 mm et en 16 mm couleur sonore est prévue pour ce printemps. La souscription a donné les résultats suivants : le total des recettes est de 40 160 F dont 20 660 F d'actions individuelles à 10 F et 19 500 F d'actions collectives à 500 F. Le total des dépenses est de 59 616,85 F. La comptabilité laisse donc apparaître un déficit de : 19 346,79 F, entièrement dû au collectif Grain de sable. Ces totaux ne comprennent aucun salaire ni location de matériel de tournage.

La souscription est donc toujours ouverte. La part de 500 F donnera droit au prêt gratuit du film pour une projection à la fin de la réalisation, celle individuelle à 10 F pourra être échangée contre une entrée gratuite, lorsque le film sera projeté dans votre ville.

Les chèques, mandats ou CCP doivent être adressés à Patrick Perillat, route du Pont de l'Abîme, 74 540 Gruffy. Vous pouvez déjà penser aussi à la diffusion de ce film. Pour tous renseignements, contactez les ateliers **Jadis aujourd'hui**, 30 Domazan. Tél : (66) 01 03 89.

BECQUERELS. Le 2 juin 1975, la conférence générale des poids et mesures a décidé de **remplacer le curie (Ci) par le becquerel (Bq)**, unité qui correspond à une désintégration radioactive en une seconde, alors que le curie représente 37 milliards de désintégrations par seconde. La grandeur des nombres indiqués en becquerels, donne exactement l'idée de l'importance de la radioactivité, puisque le choc d'une particule radioactive ionise cet atome. D'après Jean Pignero, l'infatigable, nous devons abandonner les « curies » trompeurs, calculer la radioactivité en becquerels et dans nos écrits et réunions d'information n'utiliser que les « becquerels ». Pour tout savoir et tout comprendre, vous pouvez demander à Jean Pignero (APRI, 12, rue des Noyers, Crisenoy, 77390 Verneuil l'Étang) son nouveau document. Il vous en coûtera 0,10 F par exemplaire, plus le port.

TOURS. Comme les Toulousains, les **Tourangeaux** ont constitué un groupe autoréduction 15 % EDF. Pour tout contact, s'adresser au groupe écologique de Touraine, 10, rue Jean Macé, 37 000 Tours.

FONTENAY LE FLEURY. Le film « **Voyages dans les centrales de la terre** » sera projeté, suivi d'un débat, le vendredi 11 février, à 20 h 30, au centre culturel Pablo Neruda, avenue Voltaire. Pour tout contact : groupe écologique de la région de Versailles, C/o Brigitte Brochec, 46, bis rue Albert Joly, 78 000 Versailles. Tél : 951 28 14.

VALENCE. Le vendredi 4 février, à 20 h 30, à la maison pour tous du Grand Charran, vous seront proposés une exposition du matériel solaire, un débat : « **l'énergie au quotidien : le chauffage électrique, le chauffage à l'énergie solaire** ».

FRESNES. Un programme « **Nucléaire et alternatives** » se déroulera du mardi 8 au samedi 12 février, à l'initiative de la MJC. Au programme : le mardi 8, à 21 h : Patrick Font et Philippe Val ; le mercredi 9, à 21 h, projection du film « **Condamnés à réussir** », suivie d'une table ronde avec le Général de Bollardière, Robert Chapuis du P.S. et des représentants du P.C., PSU, CFDT, CEA, EDF, etc. ; le jeudi 10 à 21 h, projection du film de Peter Watkins : « **La bombe** » ; le samedi 12 de 15 à 19 h, projection non-stop de films, diapos, vidéo, à 19 h 30 bouffe, à 21 h soirée alternatives.

ALSACE. Le site nucléaire de **Gerstheim occupé.** Au moment où s'ouvre le procès de Wyhl, le site prévu mais non encore retenu de Gerstheim vient d'être occupé par la population et les associations écologiques, trois mille personnes dimanche dernier. Fait original, ce n'est pas le début des travaux qui a provoqué cette mobilisation mais l'arrivée des techniciens de la station météo d'Enztheim mandatés par l'EDF pour procéder à des relevés de vent et de température d'ensoleillement. En marge de la querelle des experts, une telle mobilisation populaire risque de bloquer efficacement le programme électro-nucléaire français.

Contactez pour soutien : Jean-François Gerak, 6, rue du Maire Wurst, 67150 Gerstheim.

LES MINES D'URANIUM EN FRANCE. Les Amis de la Terre du Morvan viennent de publier une brochure d'une quarantaine de pages sur les exploitations minières d'uranium en France.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à la production, aux réserves, aux frénétiques recherches d'uranium en France. La deuxième traite des mines, du traitement du minerai, des pollutions et des conséquences sur l'espace qu'entraîne l'exploitation des mines. La troisième partie s'intéresse à la santé des travailleurs et des populations environnantes. En annexe, quelques renseignements à connaître, sur le droit minier et la liste des permis d'exploitation, des permis de recherches octroyés et demandés actuellement.

Cette brochure est une mine de renseignements, à commander aux Amis de la Terre du Morvan, La Fragneau, Moux, 58 230 Montsauche, en joignant 5 F plus le port.

LE PUY EN VELAY. Le clown atomique Jean Kergrist sera chez vous le samedi 5 février, invité par le comité Naussac. Il se rendra à **Roanne-Chervé** au lycée agricole, le mardi 8 février, à **Nandax** dans la Loire, le mercredi 9 février et le jeudi 10 au lycée Carnot de **Roanne**.

CRUAS-MEYSSE (Drôme). Le projet de centrale rencontre une opposition telle que les élus locaux eux-mêmes sont de la partie. Le maire de Meysse a purement et simplement refusé que se déroule sur le territoire de sa commune l'enquête d'utilité publique, qui doit se prolonger jusqu'au 18 février et qui, pour la première fois en pareille circonstance va se répartir sur rien moins que dix-huit communes.

Le comité écologique lance un appel pour que se manifestent avec des lettres et des pétitions tous ceux qui voudraient profiter de l'occasion offerte par la procédure d'enquête publique pour se faire entendre. Comité Régional anti-nucléaire de Cruas-Meysse. Mairie de Meysse, 07400 Le Teil. Ou : une des deux préfectures, à Valence ou à Privas.

anti-militarisme non-violence

SOUSCRIPTION DES CIRCAUDS. Le centre de rencontre « **Les Circauds** », Oye, 71610 St-Julien de Civry, nous fait parvenir le communiqué suivant : « Un peu avant l'été, nous avons lancé une souscription, qui devait nous aider à financer l'achat d'une maison, au hameau des Circauds, pour améliorer le fonctionnement du centre de rencontre. Nous avons reçu, à ce jour, quelque 6 433 F, sur les 30 000 F, qui sont nécessaires au remboursement des copains qui ont avancé l'argent. Voilà, écrire et comparer ces deux chiffres, c'est-à-dire tout simplement que nous comptons encore sur l'aide de ceux qui peuvent le faire. »

LA PEINE DE MORT EN QUESTION. Un meeting aura lieu le vendredi 4 février à 20 h 30, à la MJC de **Courbevois**, 184, bd St Denis, organisé par le groupe **La Boétie d'Asnières**, avec Georgie Viennet, Colette Piat, Serge Livrozet, Maurice Laisant. Accès par le métro : Pont de Levallois, ou bus 175 et 164.

OBJECTION. Les premiers samedis de chaque mois, le comité de lutte des objecteurs de Paris organise une **réunion d'information et de discussion sur l'objection** au 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris (Métro Odéon ou St Sulpice). La prochaine réunion aura lieu le samedi 5 février.



OBJECTION. Une alternative au service militaire, « **l'objection de conscience** » : tel sera le thème de la session du samedi 12 et du dimanche 13 février de La Porte du virage, centre de rencontre et de documentation sur la non violence, 15, Grande Rue, 60 730 Uilly St Georges. Apporter son duvet. Participation financière de 15 à 20 F par jour.

tutti frutti

PRISONNIERS. Un Comité d'action des prisonniers vient de se créer à la maison d'arrêt de la Santé, suite à l'attitude scandaleuse et abusive de l'administration pénitentiaire et du café situé en face de la prison qui s'appelle, faut déjà avoir un solide sens de l'humour : « A votre bonne santé » ! En effet, des heures d'attente sont imposées pour voir Monsieur le directeur, afin d'obtenir le droit de faire parvenir livres et colis aux détenus. Pour éviter cette attente, qui transforme en faveur ce qui est un droit, nombreux sont les parents et amis qui remettent livres et linge au café « A votre bonne santé ». Celui-ci transmet les colis aux détenus contre de l'argent. Ce racket a été particulièrement fructueux pendant les fêtes de Noël et du Nouvel An, puisqu'il fut demandé jusqu'à 150 F pour faire pénétrer un colis, auquel, par circulaire ministérielle, un prisonnier a droit. Les prisonniers exigent la cessation immédiate de ce trafic illégal et scandaleux et la réception normale de leur colis.

Comité d'action des prisonniers de la Santé, 42, rue de la Santé, 75014 Paris.

D'autre part, le journal du « CAP », en vente dans les kiosques, a mis au sommaire de son numéro 43 : l'affaire Patrick Henry, les insoumis, deux nouvelles inédites, les flagrants délits. **Comités d'Action des Prisonniers,** 15, rue des Trois Frères, 75018 Paris.

PARIS. Le club « Temps Nouveaux » propose un débat sur l'alimentation le mardi 8 février à 18 h 30, 35, avenue Roosevelt (entresol), Monsieur René Truhaut, Luc Bihl, François Loubet et des dirigeants de l'industrie alimentaire participeront à ce débat. Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance, la salle est petite. Pour recevoir programmes et conditions, écrire au club Temps Nouveaux, 6, rue Jules Guesde, 91270 Vigneux. Tél. 942 14 60 de 11 à 14 h.

PROCES du



PARIS. Les Amis de la Terre organisent une troisième réunion du groupe de travail sur les énergies douces, le vendredi 4 février, à 18 h, 117, avenue de Choisy, Paris 13^e.

PARIS. Une conférence de deux architectes : « La rénovation en association avec la population », aura lieu le mardi 8 février à 20 h, à l'E.N.S.B.A., Amphi 1, cour du Mûrier, 14, rue Bonaparte. Cette soirée est organisée par le Centre d'Etude et de Recherche Architecturale, 1, rue Jacques Callot, 75006 Paris.

PARIS. Le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR) présente le mardi 8 février, à 20 h 30, au grand amphithéâtre du Muséum d'Histoire Naturelle deux films réalisés par Jean-François et Michel Terrasse. Le premier, « Les oiseaux d'Éléonore », montre les animaux rares et menacés de disparition du bassin méditerranéen : faucons d'Éléonore des îles marocaines, chèvres sauvages de Crète, vautour moine des Baléares, mouflon et aigle balbuzard en Corse. Le deuxième, « Le bal des charognards », est consacré au comportement des grands rapaces des Pyrénées.

L'entrée est de 10 F ou 5 F pour les moins de 15 ans, au bénéfice des actions de protection, de surveillance des nichées et de réintroduction des rapaces menacés de disparition. F.I.R., 60, rue de Sartoris, 92 La Garenne Colombes. Muséum d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.

LYON. André Desthieux, bien connu des Lyonnais, vient de créer un Comité de salubrité publique pour un contrôle des régies d'immeubles. « Notre comité apolitique, a été créé principalement pour se conjuguer avec des locataires ou des copropriétaires faisant éventuellement partie d'un groupement de défense de l'habitat de leur choix. Ainsi, notre activité, limitée, se borne à être uniquement le complément indépendant et permanent d'une revendication presque générale des copropriétaires et des locataires. C'est-à-dire une demande de commission de contrôle des régies d'immeubles. Cette demande se fera, bien entendu, au niveau gouvernemental, mais aussi bien aux régies d'immeubles qui ne se conforment pas à nos lois, en leur rappelant de diverses façons légales que nous tenons beaucoup à ce que s'instaure une commission de contrôle des régies d'immeubles. C'est un assainissement qui s'impose d'urgence pour un commencement de la paix dans l'habitat. »

André Desthieux publie aussi un tout petit périodique avec les mêmes préoccupations : « Le cri sur les toits ». Comité de salubrité publique pour un contrôle des régies d'immeubles, 13 bis, rue Chalopin, 69 007 Lyon.

SAINT GIRONS. Ariège. Une boutique de produits biologiques bio-bon-pas cher, s'est ouverte 11, rue du Bourg. Vous trouverez là en plus du riz complet bio à 4,30 F le kilo des bouquins ou revues écologiques. Quel extase !

VALENCE. Dans le cadre du mois de l'écologie, organisé par la Maison pour Tous et le CRIN, plusieurs expos à voir au 61 avenue du Grand Chapran à Valence. Vendredi 4 février à 20 h 30, « Les maisons autonomes », film vidéo suivi d'un débat. Des artisans-installateurs de la région présenteront également du matériel solaire. Les jeudis 3 et 10 février, montage de diapos sur les problèmes de l'utilisation de l'énergie nucléaire.

La Maison pour Tous est ouverte de 9 h à 12 h, de 14 à 18 h et en soirée. Entrée libre.

CAEN. Nature et Progrès - 14, vous invite le jeudi 10 février à 20 h 45 au centre socio-culturel « Grâce de Dieu », 3, rue Saint-Gerbolt à Caen pour assister à un film-débat avec J. Poussot : « Comment cultiver la terre sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse ».

NAMUR. Les assises de l'écologie politique wallonnes auront lieu le dimanche 6 février, 8, remparts de la Vierge à Namur. Les Amis de la Terre de Belgique donneront une conférence de presse à 18 heures.

BOULAY (Moselle). Un groupe de refus collectif de la vaccination antivariolique s'est constitué dans la région messine. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter : B. et R. Pedot n° 101, Fouligny, 57220 Boulay.

TOURS. Conférence-débat sur le thème : écologie et politique, avec la participation de René Dumont, Brice Lalonde et Vincent Labeyrie, le lundi 7 février, à 21 h, salle des rives du Cher. Organisation : Atelier du Centre d'Etudes Supérieures d'Aménagement, UER, A.G.I., Parc de Grandmont, 37 000 Tours.

VERNY (Moselle). Un projet d'aéroport régional dans le canton de Verny pèse sur les têtes des habitants de la région et particulièrement sur celles des agriculteurs. Le préfet de région a donné en octobre dernier, l'autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées, sur le territoire des communes de Vigny et Goin, pour procéder à des essais de sol. Servan-Schreiber patauge dans ses déclarations. Il déclare qu'il n'y a pas d'argent pour construire l'aéroport et le lendemain que celui-ci se fera. En attendant, les habitants du coin s'angoissent. Une association de défense s'est créée. Elle a édité un autocollant représentant une vache qui déclare : « Je préfère les fleurs des prés lorrains au béton de l'aéroport régional ». Association de défense contre l'aéroport régional : Cedex 604, Saint Jure, 57420 Verny.

FETE DE PARIS ECOLOGIE

En soutien à Paris-Ecologie une fête aura lieu à l'hippodrome de Paris, porte de Pantin, le samedi 12 février à partir de 14 h. De nombreux musiciens, chanteurs participeront à cette fête. Un espace pour les enfants animé par le mime Duval est prévu. Projection de films durant toute la nuit. Stands de bouffe, etc.

Les billets sont en vente à l'hippodrome, dans les trois FNAC, à la Fédération Mondiale des Villes Jumelées, 54, rue des Ecoles et aux Amis de la Terre, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.



Au cinema Le Valois Samedi 5 février de 20h30 à 21h30
Au programme : Zardoz, Soleil vert, Horror Hospital
Abattoir 5 - Punishment parK. 50 F bouffe et boisson comprise...

PLUTONIUM. Les Amis de la Terre viennent de publier une brochure : « La toxicité du plutonium et de quelques autres actinides ». C'est la traduction d'un article de John T. Edsall, professeur de biochimie à l'université Harvard, paru dans le « bulletin of the Atomic Scientists » (vol 32, n° 7, septembre 76). Conclusion : le plutonium est dangereux (si !). « La sagesse et le sens des responsabilités envers les générations futures nous commandent de ne pas nous engager dans (la) voie » de la société du plutonium.

Prix de l'exemplaire : 5 F. Amis de la Terre, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

SARTROUVILLE. La « Caracule », vous connaissez ? C'est un mouton d'Asie que l'on fait naître avant terme pour prendre sa peau (astrakan). Pour en savoir plus, allez faire un tour à la M.J.C. 22 quai de Seine, 78500 Sartrouville, où se tient également une exposition sur les baleines.

ROUEN. Le Mouvement pour la Défense de la Paix et la Liberté projette le film « Ujamaa », un portrait du socialisme agraire en Tanzanie, le mercredi 2 février à 20 h 30, Halle aux Toiles.

Mardi 8 Février. 20h30
Projection débat sur les communes
organisée par la G.O
AGECA - 177, rue
de Charonne
75011
PARIS



BLOIS. Le Comité d'Action des Prisonniers prépare un reportage sur la maison d'arrêt de Blois. Cette prison est semble-t-il un modèle d'illégalité, de stupidité, d'inhumanité, subissant la dictature d'un surveillant-chef. Si vous avez des témoignages à apporter comme anciens détenus ou faisant partie de la famille d'un détenu, contactez le CAP, 15, rue des Trois Frères, 75018 Paris.

SAINT-MANDE. Pour soutenir une liste écologique à Saint Mandé (94), contacter André tous les matins au 374.23.19. Participation active, soutien attendus.

BRETAGNE. Quelques personnes cherchent à prendre contact, en vue de l'édition d'une brochure, avec les groupes tous azimuts (écologie, antimilitarisme, non violence, nucléaire, coop., journaux parallèles, etc.). Ecrire à « La Chantepleure », Denis Maillard, Le Breil, 35120 Epiniac.

NORD-PAS DE CALAIS. Présentée par M. Vivier, une conférence sur l'environnement pour la région Nord-Pas de Calais aura lieu le 13 février à 10 heures à la mairie de Steenwerck.

PIERREFITTE. Le centre culturel communal présente du 5 au 26 février à l'Hôtel de Ville une exposition sur Alcide d'Orbigny, savant naturaliste.

NARBONNE. La Société de protection de la nature invite les lecteurs de la G.O. et tous les intéressés à prendre contact avec elle. Elle recherche aussi des gens ayant quelques connaissances scientifiques, pour initier les jeunes. S'adresser à Fabienne Combe, 56, Bd 1848, 11000 Narbonne.

« La Gueule Ouverte »
fondateur : Pierre Fournier
directrice de la publication :
Isabelle Cabut
responsable de la rédaction : Arthur
secrétaire de rédaction : Laurent Samuel
maquette : Rose Dentin
assistant à la maquette : Petit-Roulet
administration :
« les éditions PATATRAS ! »
société de presse au capital de 2 100 F
117, avenue de Choisy, 75 013 Paris.
Tél : 707 41 19.
composition et photogravure : Graphiti
5, rue des Petits-Hôtels, 75 010 Paris.
imprimerie : « Les Marchés de France »
44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris.
abonnements : un an : 180 F ;
6 mois : 95 F ; 3 mois : 50 F
par chèque bancaire
chèque postal ou mandat
adressé aux éditions Patatras,
117, avenue de Choisy
75013 Paris

COMTÉ A PRENDRE !

Après la Bretagne,
la Franche-Comté
va connaître
sa guerre du lait



FROMAGE fabriqué principalement dans le Jura, le Doubs et la Haute-Saône, le Comté appartient à la famille des gruyères, tout comme le beaufort et l'emmental. Un décret du 30 mars 76, paru au Journal Officiel le 13 avril, établit les normes d'une appellation contrôlée. Un Comité Technique du Comté est chargé de surveiller la qualité des laits et les contrôles doivent être très stricts, car la fabrication de ce fromage demande des soins attentifs et spéciaux. Ainsi l'alimentation du bétail ne doit pas contenir de produits d'ensilage et d'aliments fermentés. Le ramassage des bouilles est quotidien quoique le stockage à la ferme soit toléré si un dispositif réfrigéré est installé. Toutefois l'emprésurage intervient en hiver dans les 36 heures au plus tard qui suivent la traite. Cette opération consiste à introduire dans le lait une présure dont le but est de le faire cailler.

En outre, la pasteurisation est interdite dans l'atelier. L'emprésurage est une préparation biologique par apport de ferments lactiques traditionnels tel le levain sauvage. Le lait stocké est ensuite écrémé. Le comté a une teneur de 47 % de matières grasses et sa fermentation est déterminante. Le lait est porté à 32° et recuit, sa coagulation intervient au bout d'une demi-heure. Le caillé est découpé en petits morceaux et ainsi le sérum s'évacue au terme d'une dizaine de minutes seulement. Le séchage du caillé demande 45 minutes, la masse étant portée à

54°. Enfin arrive une heure de brassage. Une fois le caillé soutiré, il est moulu une vingtaine d'heures, s'égouttant sous la pression et l'acidification. Puis le fromage, en meule de 45 Kg, est placé en cave pendant un mois. C'est alors que l'on rencontre les affineurs spécialisés. Ceux-ci collectent les fromages et sur deux mois par des traitements combinés, apporteront au caillé alors insipide son goût qui fait sa réputation. En 1975, la production globale de Comté fut de 34 637 tonnes exactement.

Les fruitières et les coopératives peu à peu mettent la clé sous le paillason mais, paradoxalement, on assiste à un regroupement. Plus d'un million de litres de lait par an permettrait peut-être que les charges soient supportables. Entre producteurs et affineurs, tôt ou tard, la confrontation devait jaillir. De façon confuse, elle vient de jaillir.

les affineurs mènent le western

Larvé depuis plusieurs années en Franche-Comté, le mécontentement des producteurs de « lait à Comté » s'affirme brusquement depuis plusieurs semaines. La situation se dégradait, elle est devenue aujourd'hui critique. Les producteurs sont payés par les affineurs d'après le marché dont ils sont responsables. Aussi les producteurs n'ont pas la possibilité de faire augmenter les prix. Les producteurs dénoncent le fait que « du fait de la concurrence, les affineurs baissent

parfois artificiellement leurs prix de vente ». La magouille engraisse certains et appauvrit les plus nombreux, comme toujours. Les intermédiaires sont à l'abri.

Poussés à bout, les producteurs ne l'entendent plus de cette oreille et refusent maintenant ces procédés moyen-âgeux. Ce qu'ils réclament, c'est que soit appliqué le tarif indicatif dit de « Bruxelles », c'est-à-dire + 10 %. Ce pourcentage correspond aux obligations qu'impose le Comté, fromage noble par excellence : lait de qualité, fourrage non ensilé, traites régulières, réseaux de livraisons courts, et surtout une fabrication non pasteurisée qui exige ses propres impératifs. Cette majoration est justifiée également par la longueur des hivers qui rendent l'alimentation du bétail plus coûteuse.

A l'heure actuelle, si l'indice de Bruxelles était accepté, le fromage en vente reviendrait de 9,60 F à 13,20 F selon les catégories, ce qui augmenterait le kilo de 1,50 F à 1,80 F. Les producteurs insistent : « Nous voulons sauvegarder la qualité de nos produits et nous voulons aussi vivre dignement de notre travail avec des revenus normaux et légitimes ». Pour ces 15 000 producteurs, la menace est sérieuse : « L'avenir des structures fromagères et la production du Comté sont aujourd'hui conditionnées par la garantie du prix de notre production ». Ici, comme ailleurs, c'est la lutte du pot de terre, etc.

Sur les 35 000 tonnes environ de Comté fabriquées, 40 % proviennent des affineurs et 60 % des producteurs en coopératives. La démocratie étant ce qu'elle est, ce sont bien entendu les affineurs qui dirigent le western. De plus, les producteurs font remarquer que si leur produit leur a moins rapporté l'été dernier, aucune baisse évidemment n'est apparue au contrôle du prix de détail. Prix que le consommateur ressent dans sa bourse...

l'âme des montagnes

Le Comté en danger, les producteurs bataillent contre les affineurs industriels. Plus de 60 % des agriculteurs jurassiens sont concernés par ce problème. Mais la disparition de ceux-ci rejoint le safari aux paysans qui se livre dans l'Hexagone : le Comté détient sa qualité de ses structures locales de fabrication. Lui perdu, l'âme des villages de montagnes s'éteindra. A tous les niveaux, l'enjeu est de taille.

En décembre 76, dans le Jura, des réunions entre les représentants des parties en cause se sont déroulées, houleuses. Aucune négociation n'est intervenue. Le 21 janvier 77, une quarantaine de jeunes agriculteurs en colère occupait le bureau du directeur général de l'Union des Coopératives, Médant, et lui réclamait des comptes. A la sortie de cette entrevue orageuse, le CDJA communiquait : « La guerre du lait est commencée ! ».

Depuis lundi 24 janvier, l'épreuve de force est déclenchée. Les coopératives fromagères retirent du circuit de fabrication du comté, 20 000 l de lait par jour pour les verser à l'Union agricole comtoise de Besançon, en toute illégalité et à la barbe des affineurs. Cette production sera soit transformée en beurre, soit en poudre de lait, ce qui ne manque pas de piquant, quand on sait quel scandale constitue le tonnage de poudre de lait stockée à l'échelle européenne.

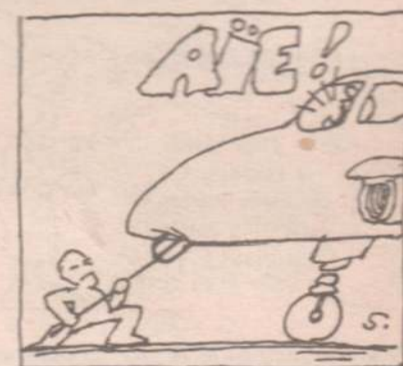
Christian Treillard

● Dixième victime de l'amiante chez Amisol. L'usine de Clermont-Ferrand est occupée depuis le 13 décembre 1974 par son personnel, qui réclame sa réouverture avec de meilleures conditions de sécurité.

● 500 kilos d'arsenic à la mer au Japon. C'est la conséquence d'une collision entre un cargo chinois et un bateau panaméen, dans la baie d'Osaka. Selon l'agence japonaise de sécurité maritime, la poudre d'arsenic risque de s'échapper des fûts et de polluer les eaux.

● Une bactérie inconnue était coupable. Après des mois d'enquête infructueuse, le centre fédéral américain de contrôle des maladies d'Atlanta a découvert la cause de la mystérieuse maladie des légionnaires. Celle-ci avait tué 29 personnes à Philadelphie l'été dernier. L'hypothèse d'un sabotage est définitivement exclue.

● 3 500 policiers anti-émeute se sont violemment heurtés à un millier de manifestants japonais, des étudiants et des fermiers, opposés à l'ouverture du nouvel aéroport international de Tokyo. Le nouvel aéroport est pour ainsi dire terminé, mais son ouverture au trafic a été repoussée en raison de l'opposition des cultivateurs des environs, aidés par les étudiants radicaux (voir G.O. N° 138, p. 14-15).



● La police a dû faire usage de canons à eau et charger à la matraque pour disperser 200 manifestants qui entendaient protester contre la construction de la centrale nucléaire de Brokdorf, près de Hambourg (Allemagne). Sept policiers ont été blessés.

● Les producteurs d'énergie de Suède (l'administration de l'énergie électrique ainsi que quelques groupes privés) vont investir l'équivalent de 30 millions de francs pour étudier les problèmes de sécurité posés par la technologie nucléaire - en particulier le transport et l'emmagasinage à long terme des déchets irradiés et des combustibles usés. Cette enquête technique se fera en dix-huit mois et a été décidée à la suite du projet de loi présenté par le gouvernement Fälldin qui vise à limiter le programme nucléaire du précédent gouvernement, le plus ambitieux du monde par rapport au nombre d'habitants. (« La Presse économique »)